

LIKOU

Sharon défait
Nétanyahou

Page A 5



TERRORISME

Le chef d'al-Qaïda en
Espagne est condamné

Page A 5

www.ledevoir.com

LE DEVOIR

VOL. XCVI N° 219

LE MARDI 27 SEPTEMBRE 2005

87¢ + TAXES = 1\$

Le NPD, poids lourd de la rentrée

ALEC CASTONGUAY

Ottawa — Conscient de tenir entre ses mains la survie du gouvernement libéral cet automne, le chef du NPD, Jack Layton, a envoyé hier un message sans équivoque au premier ministre Paul Martin en cette rentrée parlementaire à Ottawa: il faut que les dossiers chers aux néo-démocrates progressent tout

au long de la session, sans quoi le gouvernement se retrouvera dans une situation précaire. Un signal qui a déjà été reçu cinq sur cinq, puisque les libéraux ont renoncé hier à réintroduire tel que prévu leur projet de loi qui accorde une réduction d'impôt aux grandes entreprises, et ce, justement à cause de l'opposition du NPD et de l'instabilité à la Chambre des communes.

La session parlementaire n'avait pas encore 24 heures que, déjà, les stratégies politiques reprenaient le haut du pavé à Ottawa. Une source dans l'entourage de Jack Layton a affirmé au *Devoir* que le NPD n'aurait pas d'appétit pour aller en élections dès cet automne si la Chambre des communes produisait des résultats satisfaisants suivant les priorités des néo-démocrates. Mais que, à l'inverse, si le gou-

vernement faisait du surplace et attendait tranquillement le printemps, tout pourrait arriver.

Le chef du NPD ne s'en est d'ailleurs pas caché hier. «On doit voir des choses positives, parce que les Canadiens veulent que nous travaillions pour eux, pas pour les objectifs d'un parti ou d'un autre. Ce sera le

VOIR PAGE A 8: NPD

CINÉMA

Les journaux ont nui au FIFM, selon Simard

ODILE TREMBLAY

Aux lendemains de cette première édition houleuse du Festival international de Films de Montréal (FIFM), Alain Simard, le président du Festival et de l'Équipe Spectra, en a gros sur le cœur contre les médias montréalais. À ses yeux, la couverture des journaux a tout fait pour dissuader le public d'accourir en foule à ce FIFM.



Alain Simard

«Nous avons tendu la main à Serge Losique, tout fait pour nous associer au Festival du nouveau cinéma, n'allez pas nous reprocher d'avoir provoqué cette crise des trois festivals, protestait-il hier au *Devoir*. On a tout mis en œuvre pour que cette situation n'arrive pas. Les institutions aussi, qui se font maintenant accuser de tous les maux. C'est injuste.

VOIR PAGE A 8: SIMARD

Cérémonie d'installation

Luck Mervil décline l'invitation de Michaëlle Jean

HÉLÈNE BUZZETTI

Ottawa — Non contente de s'être attiré les foudres des fédéralistes du Canada pour avoir côtoyé des nationalistes québécois, la gouverneure générale désignée Michaëlle Jean a invité le très souverainiste Luck Mervil à se produire lors de sa cérémonie d'installation, qui a lieu aujourd'hui. Ce dernier, conscient de la controverse que sa présence aurait pu susciter, a décliné l'invitation.



Luck Mervil

Patriote de l'année au Québec, Luck Mervil ne cache pas ses idées politiques. C'est lui qui a été le maître de cérémonie lors du lancement de la campagne au leadership d'André Boisclair, il y a dix jours. Sur la scène fédérale, il a participé activement à la campagne du candidat bloquiste Maka Kotto, faisant du porte-à-porte avec lui. Il avait à ce moment avoué aux médias qu'il avait été sollicité par les deux

VOIR PAGE A 8: MERVIL

INDEX

Annonces	B 4	Idées	A 7
Avis publics	B 5	Météo	B 5
Culture	B 8	Monde	A 5
Décès	B 4	Mots croisés	B 5
Économie	B 1	Sudoku	B 4
Éditorial	A 6	Télévision	B 7

Arrestation d'un symbole de la lutte contre la guerre en Irak



MOLLY RILEY REUTERS

DEUX JOURS après la manifestation qui a rassemblé plus de 100 000 personnes dans les rues de Washington, l'Américaine Cindy Sheehan, symbole du mouvement anti-guerre aux États-Unis, a été arrêtée hier au cours d'une manifestation pacifiste devant la Maison-Blanche. Mme Sheehan, mère d'un soldat mort en Irak est devenue cet été une icône du mouvement contre la guerre en campant devant le ranch texan du président George W. Bush. Sous les applaudissements fournis de la foule, qui répétait à l'unisson «Le monde entier nous regarde», Cindy Sheehan a été emmenée dans un fourgon de police avec quelque 150 autres manifestants après avoir refusé de s'éloigner des grilles de la résidence du président américain.

Piéger et stocker le carbone

Une première solution technologique contre les gaz à effet de serre

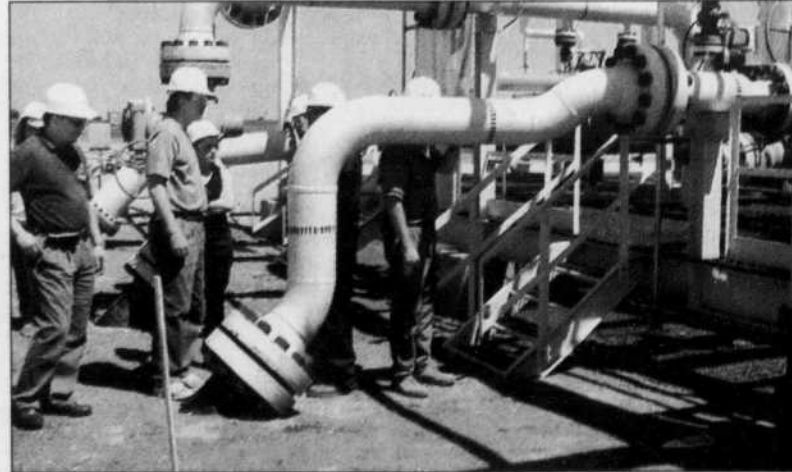
LOUIS-GILLES
FRANCEUR

Jusqu'ici, la seule façon connue de réduire les émissions de dioxyde de carbone consistait à limiter dans la mesure voulue notre utilisation de combustibles fossiles. Mais d'ici une décennie, une technologie mature permettra de récupérer le carbone, au lieu de le laisser filer dans l'atmosphère, et de le stocker massivement sous terre ou dans les mers avec, dans ce dernier cas, des risques importants qu'il faudra évaluer préalablement. Ce miracle technologique, pour être à portée de main, exige cependant un ingrédient rare: une solide volonté politique pour mettre en place des plafonds absolus d'émissions de gaz à effet de serre (GES) et un véritable marché de cré-

ditions d'émissions, sans lequel cette technologie ne sera pas vraiment attrayante sur le plan économique pour les industriels.

«Le piégeage et le stockage du dioxyde de carbone (CO₂) émanant des centrales thermiques et des usines avant qu'il ne pénètre dans l'atmosphère pourrait contribuer dans une large mesure à limiter les changements climatiques».

Cette simple affirmation est le résultat de travaux de centaines de chercheurs un peu partout dans le monde qui ont examiné le potentiel du piégeage et du stockage de carbone (PSC) à partir des trois projets-pilotes connus, dont un à Weyburn, en Saskatchewan. Elle constitue la conclusion centrale du rapport entériné hier matin à Montréal par une centaine de chercheurs



WEYBURN PROJECT

Une partie du système d'injection du gaz carbonique dans le champ pétrolier de Weyburn, en Saskatchewan.

VOIR PAGE A 8: CARBONE

Adieu monctonie

Classique • Jazz • Chanson • Musique du monde
Espace musique, la radio musicale de Radio-Canada.

ESPACE
MUSIQUE
100,7 FM

www.radio-canada.ca/radio

• LES ACTUALITÉS •

Des Albertains
brandissent
la menace
séparatiste
pour protéger
leur pétrole

ANTOINE ROBITAILLE

Québec — Pour enlever à l'énorme toute tentation de venir puiser dans leurs énormes surplus budgétaires évalués à sept milliards de dollars pour cette année, des Albertains proposent de menacer d'user du Renvoi relatif à la sécession du Québec.

«Vous vous souvenez de la "clause de la clarté"? Nous pouvons, de manière totalement constitutionnelle, sortir du Canada. Si les voleurs à Ottawa voient que nous y songeons, ils reculeront. C'est notre seule façon de les arrêter.» Le chroniqueur Ted Byfield s'exprime ainsi dans la dernière livraison du *Western Standard* (daté du 3 octobre), un magazine de droite albertain qui se présente comme «la voix de l'ouest nouveau». Le chroniqueur fait référence à la célèbre décision de la Cour suprême de 1998 qui établissait une «obligation de négocier» pour le fédéral advenant la victoire référendaire des souverainistes québécois par une «majorité claire» à une «question claire». Selon Byfield, le fédéral et les autres provinces seraient tout aussi contraints de négocier avec la province pétrolière si une majorité claire d'Albertains votaient «oui» à une question claire dans un référendum.

Quelle serait la question? Link Byfield, fils de Ted et sénateur albertain élu (mais non nommé) croit qu'on devrait proposer aux Albertains de rapatrier tous leurs impôts. Le paternel, Ted, se veut plus émotif: «Aussitôt que les intentions d'Ottawa deviendront claires — et elles le seront très tôt — nous devrions nous préparer à déclencher un mouvement séparatiste aussi fulgurant qu'un feu de prairie, un mouvement si foudroyant qu'il donnera l'impression que tout ce qui a été fait par le Québec dans les dernières décennies aura l'air d'un jeu d'enfant», écrit-il dans sa chronique.

Nervosité

Ces idées illustrent bien la nervosité actuelle des Albertains devant la possibilité que le fédéral trouve une manière de profiter de leur poule aux œufs d'or: les revenus provenant des redevances de gaz et de pétrole. (En fait le gaz est beaucoup plus payant pour l'Alberta que le pétrole actuellement).

Le dernier numéro du *Western Standard* est hanté par la possibilité que l'Alberta soit contrainte de partager sa richesse. En éditorial, le directeur de la publication Kevin Libin signale un sondage selon lequel 49 % des Canadiens appuient un projet de nationalisation des pétrolières. «La moitié du pays et presque 70 % des québécois souhaitent qu'Ottawa s'empare de l'économie albertaine», interprète-t-il. Dans l'article de couverture, *The Big Heist* [Le grand pillage], Cyril Doll cite l'ancien premier ministre de l'Alberta, Peter Lougheed, qui a vécu les «années désastreuses de la Nouvelle Politique énergétique [NEP]», une offensive du gouvernement Trudeau des années 70 qui avait débouché sur la nationalisation de Pétro-Fina. «Il ne faut pas baisser la garde et nous devrions être conscients qu'il y en aura toujours plusieurs au gouvernement fédéral qui tenteront d'imaginer ce qu'ils qualifient de mesures de "rééquilibrage" des richesses du pays.» Aujourd'hui, toutefois, la NEP serait illégale puisque, dans la Constitution de 1982 — après une offensive albertaine — on confirma que les richesses naturelles étaient de responsabilité provinciale.

Pour le rédacteur en chef du *Western Standard*, Ezra Levant, ces idées ne sont pour l'instant pas courantes en Alberta. Mais elles pourraient selon lui le devenir bientôt, a-t-il dit au *Devoir*, hier. D'abord si l'enfant chéri de cette province, le chef conservateur Stephen Harper, est battu de nouveau par les libéraux aux prochaines élections fédérales, la colère grondera. «Ça fait des années que les Albertains, par le Reform, l'Alliance, et les conservateurs tentent d'avoir de l'influence sur la politique fédérale. Ils commencent à en avoir assez d'échouer et vont explorer d'autres manières de faire valoir leurs droits», dit Levant en rappelant que cet été, un sondage (qui a toutefois été contesté) a déterminé que 42 % des Albertains ont répondu par l'affirmative à la question «les Canadiens de l'Ouest devraient commencer à explorer l'idée de fonder leur propre pays». Ted Morton, politologue et député conservateur, candidat à la succession de Ralph Klein pour 2007, est un partisan de la ligne dure à l'endroit du fédéral. «L'Ouest cherche son René Lévesque», dit Levant.

En trame de fond, ici, il y a Kyoto. Pour les Albertains les plus autonomistes comme ceux du *Western Standard*, l'application du fameux protocole est une manière détournée, de la part du fédéral, de s'emparer des richesses de la province, de «refaire le coup de la NEP». En plus, souligne Cyril Doll, qui est le coprésident de la campagne au Québec? Marc Lalonde, le ministre du gouvernement Trudeau qui pilota l'instauration de la NEP! Quant à l'actuel ministre fédéral de l'Environnement, chargé d'appliquer Kyoto, il connaît bien les questions de clarté référendaire, c'est Stéphane Dion.

Le Devoir

Ottawa consacrera un milliard
de plus pour aider les autochtones

SUE BAILEY

Ottawa — Le gouvernement fédéral a l'intention de dépenser au moins un milliard d'argent neuf pour améliorer la qualité de vie des autochtones, a appris la Presse canadienne.

Ce nouveau financement destiné à l'éducation, au logement et à d'autres programmes, sera annoncé le 25 novembre, à moins d'une élection hâtive, ont indiqué des sources hier.

L'aspect des conditions de vie des autochtones constituait depuis longtemps une question épineuse pour les libéraux.

Le premier ministre Paul Martin annoncera ces investissements lors d'une rencontre avec des chefs autochtones et des premiers ministres à Kelowna, en Colombie-Britannique.

Mais une campagne électorale qui surviendrait avant le vote attendu au printemps prochain «changerait les priorités pour tout le monde», a affirmé une source au sein du gouvernement, qui a accepté de parler du programme de financement sous le couvert de l'anonymat.

«Tout le monde est sur le qui-vive», a-t-il dit. Des représentants continuent de négocier les dernières modalités qui permettraient à Ottawa de verser la somme prévue sur une période de plusieurs années.

À plusieurs reprises, les libéraux ont promis de faire le nécessaire pour éliminer ce qu'ils qualifiaient de qualité de vie «honteuse», dans plusieurs communautés autochtones: des écoles sous les normes, des maisons surpeuplées et de graves problèmes de santé.

M. Martin devrait annoncer un programme d'amélioration de l'éducation, sur les réserves, de la maternelle à la cinquième secondaire, a affirmé la source du gouvernement. L'argent sera investi dans la formation des enseignants et pour les conserver sur place. Il servira aussi à améliorer les programmes d'enseignement afin qu'ils correspondent aux normes des provinces — avec l'aide des autorités provinciales.

L'année dernière, la vérificatrice générale Sheila Fraser avait affirmé qu'à moins d'une initiative d'Ottawa, il faudrait 28 ans aux élèves autochtones pour atteindre le niveau de diplômés des élèves non autochtones.

A peine un peu plus de 40 % des résidents des réserves détiennent un diplôme d'études secondaires, contre 70 % de la population en général, indique le recensement de 2001.

Mme Fraser a critiqué Ottawa, affirmant que le gouvernement s'était peu préoccupé des bas salaires des enseignants et de leur manque de formation professionnelle. Elle a aussi indiqué que les autorités fédérales étaient incapables de dire si le budget actuel

d'un milliard, investi chaque année dans le réseau d'éducation autochtone, était suffisant ou insuffisant pour atteindre les normes en vigueur.

Selon la Fédération canadienne des contribuables, des modifications systémiques sont plus nécessaires que de nouveaux investissements.

«L'argent n'est pas la principale question, a affirmé la porte-parole, Tanis Fiss. Le gouvernement dépense plus d'argent par élève, dans le réseau d'éducation autochtone, que les provinces ne dépensent dans leurs réseaux publics. Malgré cela, le résultat est quand même pitoyable. C'est le système qui doit être complètement revu.»

La rencontre du 25 novembre sera aussi l'occasion de dévoiler un programme d'amélioration du logement pour les autochtones. Les investissements qui seront annoncés pourraient aller bien au-delà d'un milliard, mais des discussions sur le sujet n'ont pas encore permis de déterminer combien d'argent neuf serait ajouté.

L'Assemblée des Premières Nations souhaite avoir un contrôle plus direct des fonds, par l'intermédiaire de nouvelles autorités responsables du logement, tandis que les Inuits craignent la lourdeur administrative.

Presse canadienne

Les adieux d'Adrienne Clarkson



CHRIS WATTIE REUTERS

LES PARLEMENTAIRES ont fait leurs adieux à la Gouverneure générale, Adrienne Clarkson, lors d'une cérémonie hier au Parlement fédéral. Même si elle a parfois fait l'objet de critiques pour ses dépenses au cours de son mandat, Mme Clarkson, que l'on voit ici avec le premier ministre Paul Martin, n'a eu droit qu'à des éloges hier avant-midi. Le président de la Chambre des communes, Peter Milliken, a déclaré que la Gouverneure générale et son époux avaient accompli des merveilles au cours de leurs six années en fonction, en parcourant le pays pour renforcer le sentiment d'unité. Il a aussi indiqué qu'au cours de leurs voyages partout dans le monde ils avaient été les meilleurs des ambassadeurs pour le Canada. Adrienne Clarkson a confié qu'elle était très émue de cette cérémonie. Elle a dit regretter que les Canadiens ne comprennent pas toujours le rôle du Gouverneur général.

Cocaïne: Duceppe précise son
propos au sujet d'André BoisclairALEC CASTONGUAY
KATHLEEN LÉVESQUE

Pour choisir leur prochain chef, les péquistes auront à tenir compte de l'ensemble des questions soulevées lors de la course à la direction du Parti québécois, y compris de la consommation de cocaïne d'André Boisclair, estime le chef du Bloc québécois, Gilles Duceppe.

«C'est à chacun des péquistes de tenir compte de l'ensemble de la situation. Et quand on évalue l'ensemble d'une situation, il faut évaluer l'ensemble des réponses aux questions», a affirmé hier M. Duceppe en marge de la reprise des travaux de la Chambre des communes.

Invité à commenter le fait que M. Boisclair ait consommé une drogue dure alors qu'il occupait des fonctions ministérielles, M. Duceppe a dit qu'il était temps de passer à autre chose.

De passage à Montréal la veille, M. Duceppe avait précisé qu'«on ne peut pas, en politique, exclure des choses comme ça. On doit faire face à la musique. Dès lors qu'est posé un geste à connotation criminelle — on ne peut pas acheter ça au dépanneur du coin! —, ça devient d'intérêt public». Est-ce à dire qu'on n'a pas encore fait le tour de la question? «Je n'ai pas dit ça.

Ce que j'ai dit, c'est que c'est du domaine public et qu'il doit répondre aux questions. C'est tout. Il a répondu aux questions qu'on lui a posées, et c'est correct», a précisé le chef bloquiste.

Quant à la possibilité que ce genre de révélation puisse nuire au camp souverainiste lors d'un éventuel référendum, Gilles Duceppe s'est montré plutôt évasif. «On verra ce qui arrivera, mais ce n'est certainement pas la question principale de l'avenir du Québec», a-t-il indiqué.

Depuis 10 jours, André Boisclair qui apparaît comme le meneur dans les sondages d'opinion, tente de réduire les dommages sur sa campagne des révélations forcées qu'il a faites concernant sa consommation de cocaïne. Cette question a d'ailleurs dépassé le cercle politique. Lors de l'émission de *Star Académie* de dimanche dernier, un numéro chanté s'est amusé de la course au leadership péquiste. Pauline Marois a eu droit à une chanson dans laquelle elle poussait Bernard Landry à la porte alors que le jeune chanteur interprétant André Boisclair, a notamment présenté la chanson *Cocaïne* popularisée par Eric Clapton.

Le Devoir

Harper, le meilleur

Ottawa — Indisposés par les récentes critiques du leadership de Stephen Harper, les stratèges conservateurs ont contre-attaqué, hier, en qualifiant leur chef de «meilleur leader politique au Canada». Dans une note adressée aux députés, sénateurs, présidents d'association et futurs candidats conservateurs, les deux coprésidents de la prochaine campagne électorale assurent que «le leadership de Stephen Harper n'est pas remis en question». «Ceux qui le critiquent publiquement ne représentent qu'une minuscule proportion des membres de notre parti», écrivent le député John Reynolds et le militant montréalais Michael Fortier dans le texte envoyé dimanche. La semaine dernière, une organisatrice conservatrice de Toronto, Carol Jamieson, a invité M. Harper à démissionner en soutenant qu'il n'avait pas réussi à convaincre les Canadiens de voter pour le parti. Sa sortie était la dernière d'une longue série de commentaires négatifs issus des rangs conservateurs, ces derniers mois. «Mme Jamieson est mécontente en permanence» et «ne représente qu'elle-même», rétorquent MM. Reynolds et Fortier dans leur missive. Les coprésidents de la campagne conservatrice rappellent que le financement du parti va bien et que 60 000 personnes en sont devenues membres au cours des derniers mois. «Nous sommes dirigés par le politicien le plus intelligent du Canada aujourd'hui. Laissons les geignards dans leur obscurité bien méritée», concluent-ils. Mais selon le plus récent sondage Léger Marketing, les conservateurs ne récoltent que 24 % d'appuis, alors que les libéraux en reçoivent 40 %, de quoi former un gouvernement majoritaire. — PC

L'air est-il sain ou malsain?

Québec — Le Parti québécois a demandé hier au gouvernement Charest de commander une étude sur la qualité de l'air dans les établissements publics, particulièrement dans les hôpitaux et les écoles. Lors d'un point de presse, le porte-parole péquiste en matière de santé, Jean-Pierre Charbonneau, a dit craindre que Québec ne minimise la situation pour éviter de faire face aux coûts de réfection de nombreux systèmes de ventilation désuets. Le député de Bords d'Artois, Philippe Couillard, ne possède aucun état de situation détaillé des besoins. Il indique que le réseau public se trouve en situation de contravention de la Loi sur la santé et sécurité au travail, puisque des inspections annuelles ne sont pas effectuées dans ses établissements. Selon M. Charbonneau, il est clair que le manque d'entretien et la présence de moisissure dans les systèmes de ventilation peuvent provoquer de sérieux problèmes de santé. Il ajoute qu'il est du devoir du ministre Couillard d'obtenir un portrait de la situation, pour ensuite ordonner les travaux qui s'imposent. Interrogé à ce sujet, le ministre Philippe Couillard a déclaré que son gouvernement avait déjà débloqué les fonds nécessaires l'an dernier pour effectuer ces travaux. — PC

Sherbrooke poursuivie

Sherbrooke — La famille de Julie Boisvenu, assassinée en 2002 après avoir été enlevée à la sortie d'un bar du centre-ville, a intenté jeudi dernier une poursuite de 235 000 \$ contre la Ville de Sherbrooke. La famille allègue que les agents du Service de police de Sherbrooke ont mal fait leur travail le soir de l'assassinat de la jeune femme, le 23 juin 2002. Ce soir-là, les policiers ont interrogé deux fois Hugo Bernier, l'assassin, avant qu'il ne commette son meurtre, sans toutefois l'arrêter. La voiture de l'homme avait été interceptée deux fois dans un stationnement du centre-ville. Interrogé à chaque fois sur son identité, Hugo Bernier avait menti en donnant le nom de son frère, mais les policiers l'avaient ensuite laissé partir. Selon la famille, il y a eu manquement professionnel grave de la part des policiers dans cette affaire. Au procès, des policiers ont pourtant révélé que l'individu avait un comportement suspect. — PC

Le Journal de France 2

Tous les soirs 18 h 30



Avant TV5, Michel était plutôt limité dans ses sources d'information.

Temps libre
lundi au vendredi
16h30

91,3 fm Montréal
100,3 fm Sherbrooke • 89,9 fm Trois-Rivières

ACTUALITÉS

FESTIVAL MONTRÉAL
20-30 SEPT.
MONDIAL DES ARTS 2005
POUR LA JEUNESSE
ASSIJEJ International
WWW.MONTREAL.2005.COM



Michel David

Le programme fantôme

Durant la campagne référendaire sur l'entente de Charlottetown, à l'automne 1992, Jacques Parizeau et Lucien Bouchard avaient promis leur indignation aux quatre coins du Québec, accusant le gouvernement Bourassa de retarder délibérément la publication des textes officiels de l'entente parce qu'ils n'étaient pas montrés.

Depuis plus de deux mois, les candidats à la succession de Bernard Landry sillonnent à leur tour le Québec en clamant leur enthousiasme pour un programme que personne n'a vu et dont on ne sait pas quand il sera publié. Un programme «bien fait et intelligent», selon André Boisclair, qui dit avoir «hâte de le prendre et de le porter dans l'opinion publique».

Le congrès du PQ a eu lieu au début de juin, mais il semble que le texte soit toujours «en révision linguistique». Il s'agit pourtant d'un document de seulement 85 pages. Heureusement que ces gens-là ne travaillent pas pour un quotidien. Il faudra ensuite que le texte soit «refondu» avant d'être soumis à l'examen des membres, puis approuvé par les présidents de circonscriptions. Avec un peu de chance, on pourra peut-être le glisser dans un bas de Noël.

En réalité, ce délai fait l'affaire de bien du monde. Le jour où le programme sera rendu public, l'image d'unité qu'on s'efforce de préserver tant bien que mal depuis le début de la course volera en éclats. Les résolutions qui ont été adoptées en juin étaient simplement le fruit du compromis qui devait permettre à Bernard Landry de sauver son leadership. Son départ l'a rendu caduc.

Quand le texte de l'entente de Charlottetown avait finalement été rendu public, soigneusement annoté par le PQ, tout le monde s'était bien rendu compte de son incongruité. Même Robert Bourassa avait du mal à ne pas s'étouffer de rire en évoquant les «31 gains» et les «six droits de veto» qu'il avait arrachés de haute lutte.

Personne au PQ n'a pu se méprendre sur la sortie de Jean-Claude Saint-André, dont *Le Devoir* rapportait hier les plus récents états d'âme. M. Saint-André fait simplement écho à ce que Jacques Parizeau pense, mais qu'il préfère ne pas dire lui-même, du moins pas tout de suite.

Il est tout de même un peu étonnant que ce soit un «pur et dur» comme lui qui s'insurge contre le passage de la version préliminaire du programme qui prévoit qu'un gouvernement péquiste «formera des médias souverainistes» et les financera à même les fonds publics.

Contrairement à ce dit M. Saint-André, et que Pauline Marois s'est empressée de reprendre, il ne s'agit pas d'une simple question de formulation, mais de fond. Ce petit bout de phrase, qui apparaît en lettres majuscules, n'est pas apparu à la dernière minute. La proposition a été débattue dans toutes les instances du parti avant d'atterrir au congrès, où elle a été adoptée aussi bien en atelier qu'en assemblée plénière.

Il suffit d'avoir suivi le moindre débat au PQ depuis le référendum de 1995, et même avant, pour savoir qu'elle reflète fidèlement la volonté des militants péquistes, qui se plaignent depuis des années du monopole que le camp fédéraliste exerce sur les médias.

André Boisclair soutient qu'il s'est opposé à cette proposition lors du congrès, mais il s'était bien gardé de le rappeler depuis. Pauline Marois n'avait rien dit, mais elle affirme aujourd'hui qu'elle n'en tiendra aucun compte si elle devient première ministre.

Avant de se choisir un nouveau chef, les membres du PQ auraient peut-être intérêt à savoir s'il y a d'autres éléments du programme auxquels s'opposent l'un ou l'autre des candidats, ou qu'ils se contenteront tout simplement d'ignorer. Déjà, M. Boisclair et Mme Marois se sont distancés de la résolution qui prévoit une réduction importante des subventions à l'école privée.

Louis Bernard juge irresponsable de déclarer la souveraineté dès le lendemain d'un oui, comme le prévoit le programme, peu importe les conséquences. En leur âme et conscience, M. Boisclair et Mme Marois croient-ils que ce soit bien réaliste?

S'il devient chef, M. Saint-André entend réclamer un congrès spécial pour que soit éliminé du programme le passage suivant: «Au lendemain de son élection, le gouvernement du Parti québécois se limitera à poser uniquement les gestes absolument indispensables pour donner suite à son engagement de réaliser la souveraineté».

Bien entendu, M. Saint-André n'a pas la moindre chance de l'emporter, mais on peut tenir pour acquis que M. Parizeau dira la même chose, le jour où il se décidera à parler. Lui aussi trouve certainement qu'il est «insignifiant et ridicule» de restreindre ainsi la liberté d'action d'un éventuel gouvernement péquiste, mais les délégués au congrès ont précisément voulu empêcher les «gestes de rupture» prématurés que préconisaient les disciples du tandem Laplante-Parizeau.

Que ce soit avant ou après le 15 novembre, il faut donc s'attendre à ce que le débat reprenne. Il vaudrait cependant mieux vider la question dans le cadre de la course au leadership, plutôt que de recommencer après l'élection du nouveau chef une chicane dont les libéraux de Jean Charest seraient les grands bénéficiaires. Encore faudrait-il pouvoir discuter sur la base d'un programme ayant un caractère officiel.

Pour éviter un embarras supplémentaire, je suggérerais que soit corrigé avant publication le passage de la version préliminaire du 23 juin (page 20), où il est prévu d'étendre au niveau collégial les dispositions qui régissent l'accès à l'école anglaise aux niveaux primaire et secondaire.

Au cas où cela aurait échappé à ceux qui sont chargés de la rédaction du nouveau programme, cette proposition très controversée a été battue sur le plancher du congrès après un débat orageux. «Bien fait et intelligent», disait M. Boisclair. Il y a vraiment des coups de pied au derrière qui se perdent dans ce parti.



Lina Nunez photographie l'intérieur de sa maison de La Nouvelle-Orléans qui a été en partie détruite par l'ouragan Katrina.

J.P. MOCZULSKI REUTERS

Après le passage de Katrina et de Rita

Les évacués commencent à rentrer chez eux

LAURENT THOMET

La Nouvelle-Orléans — Les digues de La Nouvelle-Orléans colmatées, la ville a pu reprendre hier ses préparatifs pour le retour de ses habitants, interrompu par le passage du cyclone Rita, moins dévastateur que Katrina qui mobilise les gros efforts de reconstruction.

Le maire de La Nouvelle-Orléans, Ray Nagin, a annoncé son intention de rouvrir graduellement les quartiers secs de la ville en commençant hier par le quartier touristique du Vieux Carré, le quartier des affaires et le quartier résidentiel d'Algiers.

«Avec le cyclone Rita derrière nous, le travail qui nous attend est de refaire fonctionner La Nouvelle-Orléans», a déclaré M. Nagin.

Les nouvelles inondations causées par Rita dans un quartier défavorisé de la ville devraient être asséchées d'ici à une semaine, selon les militaires.

Des hélicoptères de l'armée survolaient hier les régions isolées de Louisiane durement frappées par Rita à la recherche de survivants isolés ou de cadavres.

Le président George W. Bush a déclaré hier que son administration était prête à recourir aux réserves stratégiques de pétrole du pays pour «compenser les difficultés d'approvisionnement» en pétrole brut

consécutives aux cyclones Katrina et Rita.

Au Texas, les autorités contrôlaient les retours, rouvrant progressivement les villes pour éviter la formation d'embouteillages tels que ceux qui s'étaient formés durant l'évacuation la semaine dernière.

Plus d'un million de personnes étaient privées d'électricité au Texas, en Louisiane et au Mississippi sous l'effet combiné de Rita et de Katrina.

La Louisiane a demandé 250 milliards de dollars d'aide fédérale liée aux destructions de Katrina, dont 40 milliards pour financer les travaux du génie militaire sur les digues de La Nouvelle-Orléans afin de la mettre à l'abri de nouvelles inondations.

Cette enveloppe ne comprend pas les 31,7 milliards demandés dimanche par le gouverneur de la Louisiane, Kathleen Blanco, pour remédier aux effets de Rita, qui a dévasté des zones rurales de l'ouest de son État.

M. Bush s'est montré le plus présent possible durant le cyclone Rita qui a frappé la côte du golfe du Mexique ce week-end, tentant de corriger l'image d'absence qu'il avait donnée durant le passage de Katrina le 29 août.

Peu après le passage de Rita, il s'est rendu à San Antonio et Austin et à Baton Rouge.

Le bilan de Rita (neuf morts durant son passage,

25 morts durant l'évacuation) est en fort contraste avec les 1075 morts et le million de sans-abri de Katrina.

Les autorités avaient ordonné l'évacuation d'environ trois millions de personnes sur la trajectoire supposée de Rita, une décision qui explique le faible bilan, mais a mis en lumière la difficulté d'une évacuation de masse.

M. Bush en a tiré les premières conclusions dimanche à San Antonio, en estimant que «dans le cas d'une catastrophe naturelle d'une certaine taille, le département de la Défense pourrait prendre la direction des opérations pour coordonner la réponse», comparant cette mesure au dispositif qui serait mis en place en cas d'attentat.

Le directeur par intérim de l'Agence fédérale de gestion des crises, David Paulson, a voulu dimanche «féliciter la Louisiane et le Texas pour leur réponse à cette tempête». «Je suis convaincu que les évacuations étaient ce qu'il fallait faire pour éviter les pertes en vies humaines», a-t-il dit.

Rita a provoqué des dégâts minimaux dans les raffineries du golfe du Mexique. Cependant, la production de pétrole brut du golfe du Mexique était toujours totalement arrêtée hier afin de terminer l'évaluation des dégâts causés par les cyclones Rita et Katrina.

Agence France-Presse

Pétrole: Bush tente de rassurer les Américains

GILDAS LE ROUX

Washington — Le président américain George W. Bush s'est voulu rassurant hier sur l'approvisionnement en pétrole du pays après le passage des cyclones Katrina et Rita, n'y voyant qu'un «problème temporaire» et profitant de l'occasion pour promouvoir sa politique énergétique.

«Nous sommes prêts à recourir aux réserves stratégiques pour compenser les difficultés d'approvisionnement en pétrole brut qui pourraient affecter les consommateurs», a déclaré à Washington le président américain, qui n'y voit qu'un «problème temporaire».

«Une grande partie de notre production pétrolière vient du golfe du Mexique et il est naturel que deux cyclones tels que Katrina et Rita aient un impact sur notre approvisionnement», a-t-il expliqué.

«Notre production a diminué d'environ 5,4 millions de barils par jour en raison de Katrina et Rita. Nous en avons déjà récupéré un million, auquel viendra s'ajouter rapidement 1,8 million supplémentaire», s'est-il réjoui.

Trois des grands oléoducs touchés par les cyclones devraient retrouver 100 % de leur capacité dès la semaine prochaine, a-t-il ajouté. Contrairement aux craintes exprimées avant le week-end, Rita a relativement épargné les installations pétrolières du golfe du Mexique, faisant pousser un soupir de soulagement aux investisseurs.

Le pétrole a d'ailleurs ouvert en nette baisse hier à New York: le baril de «light sweet crude» pour livraison en novembre perdait 0,79 dollar à 63,40 dollars vers 14h07 GMT.

Le gaz naturel, qui avait battu des records la semaine dernière à mesure qu'approchait Rita, était aussi en fort repli sur le marché new-yorkais, perdant 52,40 cents à 11,80 dollars le pied cube (0,028 m³).

Si de nombreuses raffineries situées dans le golfe du Mexique étaient toujours

fermées hier matin, plusieurs compagnies pétrolières ont fait part de dégâts minimes à leurs installations.

BP a indiqué que ses raffineries et plateformes offshore situées sur la trajectoire de l'ouragan Rita n'avaient, a priori, subi «aucun dommage significatif».

En attendant le retour à la normale, le président Bush a appelé les Américains à réduire leur consommation.

«Nous pouvons tous contribuer à améliorer la situation en économisant l'énergie [...]. Nous pouvons réduire les déplacements qui ne sont pas essentiels, encourager les gens à prendre leur voiture à plusieurs ou à utiliser les transports en commun», a-t-il estimé.

M. Bush a aussi profité de l'occasion qui lui était offerte pour plaider en faveur d'une augmentation et d'une diversification des ressources énergétiques américaines.

«Ces intempéries montrent que l'Amérique a besoin de capacités supplémentaires. Par exemple, nous avons besoin d'augmenter nos capacités de raffinage», a-t-il affirmé.

«Un de nos principaux problèmes est que nous dépendons de pays étrangers pour notre approvisionnement en pétrole brut», a-t-il également constaté. «Nous avons besoin d'autres sources d'énergie. C'est pourquoi je crois fermement en l'énergie nucléaire», a-t-il dit.

Aucune centrale nucléaire n'a été mise en service aux États-Unis depuis le milieu des années 70 après l'accident de celle de Three Mile Island en Pennsylvanie (est).

Ces déclarations du président s'inscrivent dans le droit fil de la loi sur l'énergie adoptée sur son initiative fin juillet par le Congrès.

Cette loi prévoit notamment le développement de nouvelles technologies utilisant le charbon propre et l'énergie nucléaire, ainsi que la réduction de la dépendance des États-Unis à l'égard des importations d'énergie.

Agence France-Presse

ROLEX
Day-Date
Or jaune 18 carats

Bijouterie Gambard
Vente et service technique
630-A RUE CATHART, CENTRE-VILLE MONTRÉAL
(514) 866-3876

• LES ACTUALITÉS •

EN BREF

Bourque perd une autre candidate

Une autre candidate a quitté les rangs de l'équipe de Pierre Bourque. Marie-Joëlle Haddad, qui sollicitait un poste de conseillère dans l'arrondissement de Saint-Laurent, aurait invoqué des raisons personnelles pour se retirer de la course. Elle a aussitôt été remplacée par Benoît Goulet qui tentera de se faire élire comme conseiller dans le district Norman-McLaren. Consultant en informatique, M. Goulet siège depuis près de deux ans comme commissaire à la commission scolaire Marguerite-Bourgeoys. Il s'agit du deuxième désistement à survenir en quelques jours au sein de l'équipe de Pierre Bourque. Rappelons que la semaine dernière, un candidat dans l'arrondissement de Lachine, Bernard Tisseur, avait fait savoir qu'il retirait sa candidature. A l'occasion du lancement de sa campagne électorale, le 18 septembre dernier, le chef de Vision Montréal avait présenté une équipe complète composée de 104 candidats. Le directeur général du parti, Pierre Riendeau, a banalisé ce second départ: *«Jusqu'au 14 octobre, il y a toujours de la place à des petits remaniements. [...] Et ça ne veut pas dire qu'il n'y en aura pas d'autres»*, dit-il. — *Le Devoir*

McCallum remplace Efford aux Ressources naturelles

Ottawa — Le ministre du Revenu John McCallum remplacera temporairement son collègue titulaire du portefeuille des Ressources naturelles, John Efford, qui souffre de problèmes de santé l'empêchant d'occuper ses fonctions. En plus des tâches à accomplir, M. McCallum héritera aussi de deux dossiers délicats, le prix de l'essence et le bois d'œuvre. M. McCallum a affirmé qu'il serait *«un ministre par intérim»* actif. *«Il y a plusieurs questions pressantes et le premier ministre m'a dit que j'ai tout le pouvoir décisionnel et toute la latitude d'un ministre ordinaire et c'est pourquoi le plus tôt possible je visiterai mes homologues provinciaux ainsi que tous les intervenants»*, a déclaré M. McCallum hier. M. Efford, une personnalité présente depuis plus de 20 ans sur la scène politique de Terre-Neuve, souffre de complications à cause du diabète. Son état de santé limite ses déplacements, ce qui l'a empêché d'assister à une importante rencontre fédérale-provinciale la semaine dernière, suscitant des inquiétudes dans les milieux d'affaires du secteur pétrolier. — *PC*

Hamad étudie la création de la richesse en Chine

Shanghai — Le député libéral de Louis-Hébert, l'ancien ministre Sam Hamad, fait partie de la mission que préside le premier ministre Jean Charest en Chine. Il est venu sur place *«étudier la création de la richesse»*. Comme le nom du député Hamad n'apparaissait pas sur la liste officielle de la délégation québécoise qui a été remise à la presse, le premier ministre Charest a dû expliquer hier les motifs qui l'avaient incité à emmener M. Ahmad en Asie dans le cadre de la tournée qu'il y effectue. *«M. Hamad préside un comité ministériel sur la création de richesse. Il le préside à ma demande. Il a pour mission de coordonner les actions du gouvernement pour ce qui est des investissements étrangers que nous voulons attirer au Québec»*, a expliqué le premier ministre aux journalistes. C'est une des toutes premières fois qu'un comité ministériel est présidé par quelqu'un qui n'est pas ministre. *«C'est rare, a reconnu M. Charest, mais c'est une formule nouvelle et originale, dans le but de concerter les actions du gouvernement»*. Étrangement, l'organigramme du gouvernement, publié sur le site Internet du premier ministre, ne fait pas mention de ce comité ministériel sur la création de la richesse. L'organigramme précise que *«la coordination de l'État se fait par des comités formés de ministres»*. Or M. Hamad n'est plus ministre depuis qu'il a été remplacé au poste de ministre des Ressources naturelles le 18 février dernier. — *PC*

La Libye veut accroître ses échanges avec le Canada

Saïf al-Islam Kadhafi, un des fils du leader libyen, Mouammar Kadhafi, a dit hier qu'il avait signé des ententes qui accordaient à son pays un statut préférentiel pour le commerce avec le Canada. De passage à Montréal, dans le cadre d'une tournée qu'il effectue au Canada, M. Kadhafi a dit avoir rencontré le premier ministre Paul Martin et d'autres hauts responsables gouvernementaux. Il a précisé qu'avec les mémorandums d'accord qu'il a signés son pays pourrait obtenir du Canada un statut de nation la plus favorisée, de façon à faciliter les échanges commerciaux entre les deux pays. *«Ce voyage a été un succès parce que nous avons pu définir l'ensemble des relations canado-libyennes des prochaines années; nous avons jeté les fondations»*, a dit au cours d'une entrevue le fils du leader libyen âgé de 33 ans. Il a souligné que sa visite serait suivie de celle d'experts en commerce le mois prochain pour peaufiner des accords devant être signés dans un avenir prochain. Il est aussi question d'assouplir les règles d'obtention de visas des demandeurs libyens, a dit M. Kadhafi, qui, lui-même, s'était vu refuser un visa pour venir étudier au Canada il y a une dizaine d'années alors que le dossier de l'attentat du vol 103 de la Pan Am — qui avait fait 270 victimes, dont deux Canadiens — n'était pas encore réglé. — *PC*

Le trésor de Robinson Crusoe découvert?

Valparaíso — Des chercheurs chiliens affirment avoir découvert un trésor important sur l'île de Robinson — qui a donné son nom au héros du célèbre roman de Daniel Defoe, *Robinson Crusoe*, a-t-on appris hier auprès d'un des avocats de l'entreprise Wagner chargée de l'expédition. Rodrigo Irrazabal, un des avocats de l'entreprise chilienne Wagner qui affirme avoir découvert ce trésor de *«dix milliards de dollars»* explique que leur robot, détecteur de métaux, a localisé au nord-ouest de l'île *«plusieurs tonnes de bijoux et d'or»*. Située en face des côtes chiliennes, à 700 km à l'ouest du grand port de Valparaíso, l'île de Robinson Crusoe fut le refuge des corsaires et des pirates qui opéraient au dix-septième siècle dans le Pacifique sud. Selon la légende, le navigateur espagnol Juan Esteban Ubbilla y aurait enterré en 1715 un fabuleux trésor composé principalement de bijoux et d'or. *«C'est le plus grand trésor de l'histoire»* estime Fernando Uribe Echeverría, un porte-parole de l'expédition. Les chercheurs vont commencer à creuser quand ils auront reçu les autorisations nécessaires. Régulièrement les 600 habitants de l'île de Robinson, appartenant au petit archipel de Juan Fernandez, assistent à des chasses au trésor, motivées par la fabuleuse légende mais plusieurs expéditions n'ont rien trouvé sur l'île. — *AFP*

CBC-SRC: le ministre du Travail force la reprise des négociations

ISABELLE RODRIGUE

Ottawa — *«Je les ai enfermés dans mon bureau!»* Voilà comment le ministre fédéral du Travail, Joe Fontana, a forcé le dialogue, hier, entre l'équipe de négociateurs de la CBC/Société Radio-Canada (SRC) et ceux du syndicat des employés mis en lock-out depuis six semaines.

Le ministre avait convoqué les équipes de négociation à le rencontrer à son bureau d'Ottawa, en compagnie de médiateurs, afin de les inciter à reprendre les discussions. Au terme de la rencontre, les deux parties ont accepté de poursuivre les négociations sur-le-champ.

Bien entendu, la porte du bureau du ministre n'était pas vraiment fermée à clé et les représentants des deux clans étaient d'accord pour se prêter à l'exercice, mais le ministre Fontana, bien connu pour son franc-parler, a dit n'avoir l'intention de les laisser sortir que si le conflit était résolu.

«Disons que cela peut être difficile de sortir de mon bureau si je m'y oppose, ce que j'entends faire», a fait valoir M. Fontana, à sa sortie des Communies.

Les 5500 employés de la SRC et de CBC à l'extérieur du Québec et de Moncton ont entamé, hier, leur septième semaine de lock-out. Si, jusqu'à pré-

sent, le public québécois n'a pas constaté vraiment les effets de ce conflit de travail, l'impact du lock-out devrait commencer à se faire sentir plus fortement cette semaine.

Au moment même où députés et ministres reprennent le travail aux Communies et que la nouvelle gouverneure générale, Michaëlle Jean, entre en fonction, le public sera privé de reportages en provenance des correspondants parlementaires à Ottawa, et ce, à la radio comme à la télé.

Les parlementaires ont d'ailleurs eu droit à un accueil loin de passer inaperçu en cette journée de reprise parlementaire, hier.

Dès 8 heures du matin, des centaines d'employés en lock-out de la société d'état déambulaient sous une pluie battante sur le piquet de grève érigé pour la journée sur le trottoir longeant les édifices du Parlement.

Pour le Nouveau Parti démocratique (NPD) et le Bloc québécois, ce conflit de travail a assez duré et il est temps qu'Ottawa agisse.

La ministre du Patrimoine, Liza Frulla, s'est retrouvée dans la mire des néodémocrates, qui ont questionné son leadership.

Mme Frulla n'a pas du tout apprécié, leur renvoyant la balle et les accusant de n'avoir pas fait de

place à la culture dans le budget spécial (C-48) qu'ils ont imposé aux libéraux, au printemps, en échange de leur appui. *«Je leur demande où ils étaient, eux, lorsque le projet de loi C-48 a été adopté? Est-ce qu'il y avait de l'argent pour la culture? Non. Y en avait-il pour CBC/Radio-Canada? Non. Alors, nous faisons notre devoir et nous n'avons besoin de leçons de personne»*, a argué la ministre.

Le chef du NPD, Jack Layton, n'a pu réprimer un sourire en réaction à cette déclaration de la ministre. *«C'est un des commentaires les plus absurdes que j'ai jamais entendus»*, a lâché M. Layton, faisant remarquer que la ministre est *«absente»*, qu'elle n'a pas de *«leadership, ni de plan»* pour résoudre la *«crise»*.

Pour le chef du Bloc, Gilles Duceppe, il est temps que le gouvernement fédéral envoie un message clair qu'il n'appuie pas les intentions de la partie patronale de vouloir pourvoir des postes vacants en embauchant des employés temporaires.

«Il devrait prendre position, disant que le droit à l'information, c'est une chose et d'autre part, donner un financement récurrent à Radio-Canada [...] et envoyer un message clair qu'il ne faut pas multiplier les postes de temporaires», a déclaré M. Duceppe.

Presse canadienne

Enseignants du primaire et du secondaire

Les négociations reprennent aujourd'hui

MARIE-PIERRE PAQUIN-BOUTIN

Les négociations entre les représentants syndicaux des 90 000 enseignants du primaire et du secondaire et le gouvernement doivent reprendre aujourd'hui.

Les représentants de la Fédération des syndicats de l'enseignement (FSE-CSQ) ont été convoqués à une reprise des négociations, suspendues depuis mercredi dernier, dès 11h ce matin. Ils abordent cette nouvelle phase de négociation *«avec un sentiment d'urgence et une obligation de résultat»*. *«C'est la dernière chance pour nous parce qu'on n'en finit plus de finir. On n'en est plus à discuter des enjeux de la négociation qui sont clairs pour tout le monde, mais plutôt à mesurer la volonté politique du gouvernement»*, a déclaré hier au *Devoir* la présidente de la fédération, Johanne Fortier.

Sur les ondes de Radio-Canada hier après-midi, la présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, a confirmé que son gouvernement avait appelé les syndiqués à revenir à la table de négociation. Elle a déclaré avoir été *«renversée»* par l'ultimatum lancé dimanche soir par les FSE-CSQ puisque, selon elle, la partie patronale *«n'a jamais quitté la table»*. *«Ça fait cinq jours que nous attendons pour reprendre là où nous avons laissé, c'est-à-dire à un cheveu de nous entendre»*, a-t-elle ajouté.

Dimanche dernier, au sortir d'un conseil fédéral des 125 délégués de la FSE-CSQ, le syndicat des enseignants avait sommé le gouvernement de reprendre les tractations dans un délai de 48 heures et d'en arriver à une entente d'ici au 5 octobre. Les enseignants menacent de déployer de nouveaux moyens de pression si aucun progrès n'est fait au cours de la prochaine semaine.

Le Devoir

Le français sera bien présent aux Jeux de Turin

MICHEL DOLBEC

Paris — Lors des prochains Jeux olympiques d'hiver à Turin, les pays de la Francophonie, leurs athlètes comme leurs journalistes, devront faire des efforts pour défendre la langue française, selon Lise Bissonnette.

Nommée l'été dernier «grand témoin de la Francophonie», la directrice de la Bibliothèque nationale du Québec vient d'effectuer sa première mission dans la capitale du Piémont, pour s'assurer que la place du français sera respectée lors des JO.

Le français est, avec l'anglais, une des deux langues officielles du mouvement olympique.

Hier à Paris, la directrice de la Bibliothèque nationale du Québec a fait part de ses premières impressions au secrétaire général de la Francophonie, Abdou Diouf, qui lui a confié ce mandat. Elles sont encourageantes: à Turin, selon Mme Bissonnette, *«tout semble en place pour que le français ne soit pas marginalisé»*, contrairement à ce qui s'était apparemment produit lors des jeux olympiques d'été à Athènes.

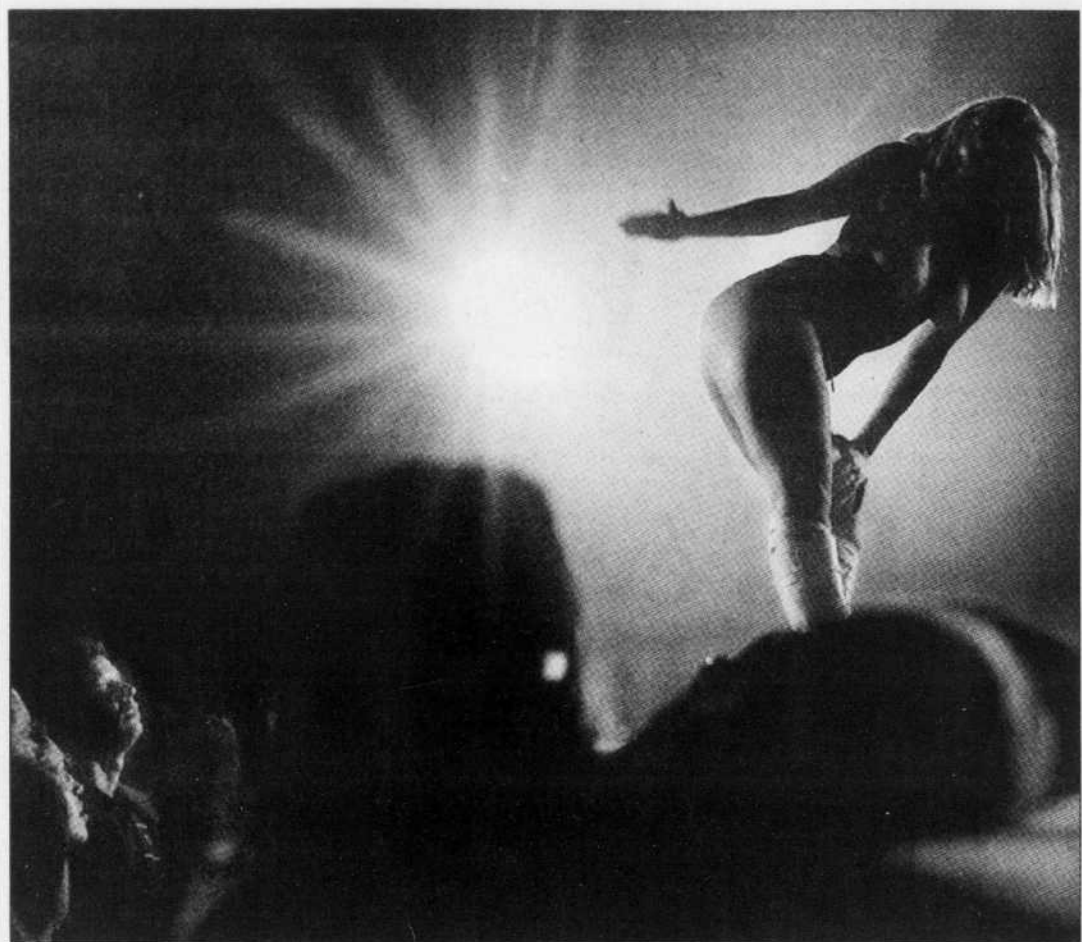
Qu'il s'agisse de l'accueil, des services aux athlètes, de communication ou de traduction simultanée, *«les choses s'annoncent assez bien»*, a estimé l'ancienne directrice du *Devoir*, en signalant que la région de Turin, située à la frontière avec la France, était déjà passablement francophone.

Lise Bissonnette souligne toutefois que les pays de la Francophonie devront montrer à Turin qu'ils tiennent eux aussi à la langue française. Il est vrai que les athlètes et les journalistes sportifs (y compris en France) sont désormais largement bilingues et qu'ils s'accrochent souvent sans état d'âme de la prédominance de l'anglais.

Cela fait dire à Mme Bissonnette qu'on ne pourra pas, pour assurer la présence du français lors de Jeux d'hiver, se contenter de faire pression sur les organisateurs.

«Il faut regarder dans son propre jardin avant de donner des leçons, rappelle-t-elle. Il faut travailler sur la demande autant que sur l'offre, pour parler en termes économiques. A Turin, la présence de la langue française s'annonce bien, encore faut-il que les francophones la demandent et l'utilisent».

Presse canadienne



MAURICIO LIMA AFP

Sans stratégies commerciales dignes de ce nom, les danseuses nues ne rapportent pas gros sur les planchers des bars qui sont devenus de vraies jungles commerciales, note Shirley Lacasse.

Danseuses nues

Rien ne sert d'être jeune et jolie, il faut savoir compter et causer

LOUISE-MAUDE RIOUX SOUCY

Dans l'isolement comme sur le plancher des bars, beauté et jeunesse ne font pas le poids contre la logique commerciale adoptée par les danseuses érotiques les plus expérimentées. Derrière le sourire avenant de celles-là se cachent en effet de vraies gestionnaires pour qui les rudiments de la fidélisation de la clientèle ou les avantages concurrentiels enseignés dans les meilleures écoles de gestion n'ont plus aucun secret.

L'organisme Stella ne cesse de le clamer haut et fort: les travailleuses du sexe ne sont pas des travailleuses opprimées, encore moins des victimes. En ce qui a trait aux danseuses, le groupe formé «par des travailleuses du sexe pour des travailleuses du sexe» a parfaitement raison, estime une sociologue montréalaise, Shirley Lacasse, qui, pendant un an, a passé toutes ses soirées à observer le travail d'une trentaine de strip-teaseuses de deux bars de la région de Montréal, l'un au centre-ville, l'autre en banlieue.

«On a beaucoup déploré le statut de victime ces filles-là, mais je crois que nous faisons fausse route. Mon analyse montre que, dans les faits, ce sont elles qui fixent les conditions de leur travail et que ce sont les meilleures gestionnaires qui réussissent le mieux», explique la chercheuse qui a fait de cette piste la conclusion principale de sa thèse de doctorat, *Le travail des danseuses nues: au-delà du stigmata, une relation de service marchand*, présentée avec succès à l'Université de Montréal.

Sans stratégies commerciales dignes de ce nom, les filles ne rapportent pas gros sur les planchers des bars qui sont devenus de vraies jungles commerciales, note Mme Lacasse. *«La plupart des danseuses sont des travailleuses autonomes qui ne vivent que grâce à leurs pourboires, celles qui sont encore des salariées ne reçoivent même plus le salaire minimum, elles ont donc intérêt à se doter de stratégies pour attirer le client et en tirer le meilleur parti»*.

Les premiers mois, Shirley Lacasse a d'abord été étonnée de constater que les effeuilleuses qui avaient le plus de succès n'étaient pas celles qui étaient nécessairement les plus sollicitées. Là-bas, ce ne sont pas les jeunes qui cartonnent, ce sont les meilleures gestionnaires. *«Bien sûr, les jeunes sont interpellées plus souvent, mais elles ne savent pas tirer parti de cette visibilité, souvent, elles vont gagner bien moins que leurs collègues plus âgées»*.

Dans le volumineux carnet de bord qu'elle noircissait tous les soirs, Mme Lacasse note que ce qui marche le mieux, c'est le marketing dans sa forme la plus pure. *«Je me suis rapidement aperçue que celles qui utilisaient la manière directe — mettre un pied dans la porte, interpellé le client, faire valoir ses charmes physiques — avaient peu de succès. Celles qui s'en tiraient le mieux laissaient le client arriver, siroter son verre, discutaient et négociaient*

avec lui jusqu'à ce qu'il fasse le premier pas.»

Qu'elles fassent de la danse à dix dollars ou non, la formule reste la même, départageant les minces recettes (une cinquantaine de dollars) des revenus princiers pouvant atteindre les 500 \$ en quelques heures de travail seulement. *«Je me suis rendu compte que la fidélisation de la clientèle était capitale, car elle constitue le gros de leurs revenus. Celles qui gagnent le plus personnalisent leur approche. Elles s'intéressent à l'homme plutôt qu'à son porte-monnaie, lui offrent des privilèges, ce que font en somme tous les bons vendeurs»*.

Au fil des soirs, la chercheuse a réussi à établir une relation de confiance avec plusieurs des danseuses qui se sont habituées à sa présence discrète. Par ricochet, cela lui a permis de déboulonner quelques mythes tenaces. D'abord, celui de la jeunesse triomphante alors que la moyenne d'âge des effeuilleuses était de 28 ans au bar montréalais et de 35 en banlieue. Idem avec celui de la femme peu scolarisée, le tiers des danseuses ayant étudié au cégep ou à l'université.

Dans sa thèse comme en entrevue, Shirley Lacasse insiste, les femmes qu'elle a rencontrées ne sont pas des victimes, ce sont des femmes en pleine possession de leurs moyens. Et dans le feu de l'action, ce sont elles qui tirent les ficelles, juge la sociologue. *«Je constate que les filles ont plus de jeu qu'on le dit. Elles ont le choix entre miser sur une approche plus personnelle, dans la relation au client, ou de tout miser sur le geste sexuel, chacune trouve son rythme»*.

Le travail en lui-même n'est pas reposant pour autant. Les danseuses sont parfois exposées à la violence physique, elles doivent aussi essuyer des humiliations ou des transgressions de la part de certains clients qui rechignent à suivre les règles. *«Nos données laissent toutefois entendre que ces situations, exigeantes sur le plan de la gestion des émotions, sont peu représentatives du travail quotidien des danseuses»*, tempère la sociologue.

Encore là, l'approche client fait toute la différence. *«C'est en entrant individuellement en relation avec les clients que les danseuses ont davantage l'occasion d'échapper à la mauvaise réputation qui touche la danseuse typique, peut-on lire dans la thèse. Par la personnalisation des services, les danseuses réussissent à se distinguer des autres et à s'éloigner des présuppositions communes qui touchent leur métier»*.

Mais si ces femmes tiennent généralement les rênes de leur relation avec le client, elles restent encore à la merci de leur employeur pour le reste, admet Mme Lacasse. *«Sur le plan du marché, c'est vrai que les danseuses ont perdu beaucoup de pouvoir, surtout avec l'arrivée des danses à dix. Elles ne peuvent pas à elles seules orienter le marché, ce sont les propriétaires qui décident de ce qui se fera dans leur bar et elles doivent s'y plier»*. Et ça, même les meilleures stratégies n'y peuvent rien.

Le Devoir

LE MONDE

Le chef d'al-Qaïda en Espagne est condamné

Madrid — Le chef d'al-Qaïda en Espagne, le Syrien Imad Eddin Barakat Yarkas, appelé Abou Dahdah, a été condamné hier à Madrid pour conspiration en vue des attentats du 11 septembre 2001 aux États-Unis et 17 autres personnes dont le journaliste Tayssir Allouni, l'ont été pour appartenance ou complicité avec al-Qaïda.

En énonçant une peine de 27 ans pour Dahdah, les juges de l'Audience nationale n'ont pas suivi l'accusation, qui réclamait un record de 74 377 années de prison pour lui et deux autres accusés, le Marocain Driss Chebli et le Syrien Ghasoub al Abrash Ghalyoun, dont 25 ans pour chacun des 2973 assassinats terroristes commis le 11 septembre.

Chebli a été condamné à six ans de prison pour appartenance à al-Qaïda, et Ghalyoun a été acquitté avec cinq autres accusés. Le journaliste-vedette de la chaîne satellitaire qatariote Al-Jazira, Tayssir Allouni, auteur de la première interview d'Oussama ben Laden en Afghanistan après les attentats du 11 septembre, a été condamné à sept ans de prison pour collaboration avec al-Qaïda.

Le reste des accusés ont été condamnés à des peines comprises entre six et onze ans de prison pour appartenance ou collaboration avec al-Qaïda.

Ce verdict relativement clément conclut le plus grand procès jamais organisé en Europe contre al-Qaïda, qui s'est tenu du 22 avril au 5 juillet sous haute sécurité.

Abou Dahdah était en particulier accusé d'avoir prêté son

concours à une réunion en juillet 2001 à Tarragone, où le chef du commando suicide, l'Égyptien Mohammed Atta et un autre membre d'al-Qaïda, Ramzi Bin Al Shibh, auraient réglé les derniers détails des attentats. Il s'était défendu au procès de tout lien avec al-Qaïda, disant seulement soutenir moralement le djihad.

Abou Dahdah est aussi considéré comme le maître d'œuvre des réseaux islamistes d'où sont nés les attentats du 11 mars 2004 à Madrid (191 morts et 1900 blessés), revendiqués par al-Qaïda, dont le procès devrait se tenir en 2006.

Le journaliste espagnol d'origine syrienne Tayssir Allouni n'a pas convaincu ses juges d'une innocence qu'il n'a cessé de clamer. Le reporter d'Al-Jazira était notamment accusé d'avoir remis 4000 dollars à Mohamed Bahia, un dirigeant d'al-Qaïda en Afghanistan qu'il avait aussi hébergé à son domicile de Grenade.

Le jugement met en exergue l'antériorité de ses relations avec plusieurs dirigeants d'al-Qaïda à son embauche par Al-Jazira, survenue alors qu'il n'était que traducteur pour l'agence Efe en Espagne.

Al-Jazira va «étudier les possibilités de faire appel», a déclaré le directeur général de la chaîne, Waddah Khanfar. L'association Reporters sans frontières s'est pour sa part déclarée surprise du jugement espagnol, évoquant un possible «lien avec le métier de journaliste du condamné, et donc avec la liberté d'expression».

Agence France-Presse

Pour éviter la prolifération

Washington est prêt à vendre du combustible nucléaire

Vienne — Les États-Unis ont annoncé hier leur intention de fournir du combustible nucléaire aux pays renonçant à l'enrichissement d'uranium afin de lutter contre la prolifération d'armes nucléaires.

Selon son intensité, l'enrichissement d'uranium peut servir à la production d'énergie ou à la fabrication d'armes atomiques.

«Nous travaillons avec les principaux fournisseurs et avec l'AIEA à un mécanisme d'approvisionnement en amont en faveur des pays qui renoncent à investir dans des installations domestiques qui leur permettraient d'enrichir [de l'uranium] ou de retraiter [du plutonium]», a déclaré le secrétaire américain à l'Énergie, Samuel Bodman, dans un communiqué publié à l'occasion de la conférence générale annuelle de l'Agence internationale de l'Énergie atomique.

«Le département américain de l'Énergie va consacrer jusqu'à 17 tonnes d'uranium hautement enrichi à un mécanisme d'approvisionnement garanti en combustible, administré par l'AIEA», a-t-il précisé.

D'après un diplomate occidental, les États-Unis estiment que cette quantité, qui devrait être dis-

ponible d'ici à 2009, permettrait le fonctionnement de 10 réacteurs.

Mohamed ElBaradei, le directeur général de l'AIEA, a lui-même suggéré la mise en place d'un système international et indépendant permettant d'approvisionner en combustible nucléaire les pays qui renonceraient à enrichir eux-mêmes l'uranium. Le communiqué des États-Unis ne précise pas toutefois si leur initiative s'inscrit dans le cadre de cette «banque mondiale» du nucléaire proposée par Mohamed ElBaradei.

Dans un communiqué transmis aux 139 membres de l'AIEA, le directeur général de l'Agence onusienne souligne que les activités d'enrichissement d'uranium et de retraitement du plutonium constituent le point faible du régime de non-prolifération.

La crise iranienne illustre ce propos: l'Iran revendique le droit à enrichir de l'uranium à des fins pacifiques, afin de produire de l'électricité, mais les États-Unis et l'Union européenne soupçonnent Téhéran de chercher à se doter d'un arsenal nucléaire sous le couvert d'un programme énergétique.

Reuters

EN BREF

La chancellerie en jeu

Berlin — Angela Merkel a averti hier les sociaux-démocrates de Gerhard Schröder qu'il ne pourrait y avoir de pourparlers sérieux en vue de former une «grande coalition» s'ils n'acceptaient pas que la CDU-CSU désigne le futur chancelier. «Nous devons avoir la certitude que l'autre parti ne se ménage pas d'autres portes de sortie, n'a pas d'autre choix en tête et ne spéculé pas sur la possibilité de nouvelles élections», a dit Merkel en exposant les conditions préalables que fixent les conservateurs à une coopération avec le SPD. Première de ces conditions, il importe, selon elle, de «reconnaître qu'il nous revient, en tant que premier parti politique, de nommer le chancelier», a déclaré le chef de file de la CDU à la presse à l'issue d'une réunion de la direction du parti à Berlin. Avant que de sérieuses négociations puissent s'engager, a ajouté Merkel, la CDU entend parvenir à un

consensus avec le SPD sur les problèmes auxquels il faut s'attaquer et obtenir des sociaux-démocrates qu'ils soient prêts à engager une politique à même de remodeler l'Allemagne. — Reuters

Gordon Brown annonce ses couleurs

Brighton — Gordon Brown, ministre britannique des Finances, a confirmé hier sa candidature à la succession de Tony Blair à l'occasion d'un discours prononcé lors de la conférence annuelle du Parti travailliste, à Brighton, dans le sud de l'Angleterre. Au cours de cette intervention, il a adopté un ton de «premier ministrable» en évoquant les dossiers afghan et irakien et en promettant aux Britanniques de maintenir leur prospérité et de les armer pour faire face à la concurrence des économies asiatiques en pleine expansion. — Reuters

La crise politique ouverte est évitée

Sharon défait Nétanyahou

Le Likoud rejette la proposition de l'aspirant à la direction du parti

Tel-Aviv — Le comité central du Likoud s'est prononcé hier soir en faveur du maintien des primaires au sein du parti israélien en 2006, comme le voulait le premier ministre Ariel Sharon.

«Le résultat est définitif. Sharon a gagné», a déclaré le porte-parole du parti Shmoulik Sisso.

Le rival de M. Sharon au sein du Likoud, Benjamin Nétanyahou, avait demandé au comité d'avancer la date des primaires à novembre prochain. Lors de ces élections, plus de 100 000 membres du Likoud, la grande formation de droite nationaliste, devront désigner celui qui les mènera aux prochaines législatives pour briguer un mandat de premier ministre.

Selon un sondage effectué à la sortie des bureaux de vote diffusé par la première chaîne publique de la télévision, la proposition de Nétanyahou a été rejetée de justesse, 51 % des membres la rejettent.

Les élections primaires du Likoud se tiendront donc au printemps prochain avant les législatives de novembre 2006.

Une défaite aurait signifié pour M. Sharon une destitution, estiment les commentateurs dont la plupart prévoyait que, dans cette hypothèse, il aurait



RONEN ZVULUN REUTERS

Ariel Sharon lors du vote d'hier.

fait scission et provoqué un «big-bang» politique en créant un parti centriste.

M. Nétanyahou voulait de son côté des primaires plus tôt que prévu pour exploiter le profond mécontentement des cadres du Likoud, dont beaucoup ne pardon-

nent pas à M. Sharon de les avoir traités par le mépris en refusant de tenir compte de leur opposition au retrait israélien de la bande de Gaza, achevé le 12 septembre.

Le taux de participation au vote a été évalué à 94 % des membres du comité central, se-

lon un organisateur du scrutin, le député Roni Bar On.

Benjamin Nétanyahou, après son revers face au premier ministre Ariel Sharon, a été confirmé comme chef de file des faucons israéliens à l'issue du vote serré d'hier. «Bibi», comme on le surnomme, espérait être le tombeur de Sharon.

Le comité central a ainsi approuvé du bout des lèvres les concessions que M. Sharon se dit prêt à consentir dans le volet palestinien et a renvoyé M. Nétanyahou à une traversée du désert jusqu'à la tenue des primaires qui désigneront le chef du parti pour les législatives de novembre 2006.

Ce délai devrait permettre à M. Sharon de se refaire une santé auprès des militants du Likoud. Beaucoup lui reprochent d'avoir renoncé au concept d'Eretz Israël (aux frontières bibliques), axe idéologique du parti, en passant outre à l'avis du comité central pour réaliser le retrait de Gaza et de quatre colonies du nord de la Cisjordanie.

M. Nétanyahou a démissionné avec fracas début août du ministère des Finances du cabinet Sharon, justement pour contester ce retrait achevé le 12 septembre.

Agence France-Presse

L'IRA est désarmée

Chastelain confirme la destruction de l'arsenal

Belfast — L'Irlande du Nord a franchi un nouveau pas vers la paix hier avec l'annonce officielle du démantèlement complet de l'arsenal de l'Armée républicaine irlandaise (IRA).

«Les armes détruites représentent la totalité de l'arsenal de l'IRA», a annoncé à Belfast le général canadien John de Chastelain, qui préside la commission chargée du désarmement des paramilitaires. «De très importantes quantités d'armes ont été mises hors d'usage, et nous estimons que cela comprend toutes les armes en possession de l'IRA», a-t-il ajouté.

L'IRA a confirmé moins d'une heure après que «le processus visant à mettre [ses] armes hors d'usage a été entièrement réalisé».

Le premier ministre britannique Tony Blair a aussitôt salué cette annonce. «C'est un important développement dans le processus de paix que nous attendions tous depuis longtemps», a-t-il déclaré dans un communiqué.

«C'est un développement historique, d'une signification véritablement historique. L'IRA n'a plus d'armes», s'est enthousiasmé son homologue irlandais Bertie Ahern, ajoutant que «les mots sont clairs et particulièrement bienvenus».

Agence France-Presse



WATHIQ KHUZAIE REUTERS

Des détenus de la prison d'Abou Ghraïb attendaient leur départ hier.

Libération de 507 détenus d'Abou Ghraïb

L'armée américaine en libérera 500 autres cette semaine

L'armée américaine a libéré hier 507 détenus de la prison d'Abou Ghraïb à l'occasion du mois de jeûne musulman du ramadan, dans un climat de violence persistante qui a fait au moins 20 morts en Irak.

«Le gouvernement irakien et la force multinationale ont décidé de libérer les détenus afin de leur permettre d'être avec leur famille et de célébrer le mois saint du ramadan», qui commence début octobre, a dit l'armée américaine dans un communiqué.

Au total, elle prévoit libérer plus d'un millier de prisonniers cette semaine, après la libération fin août d'un autre millier de détenus d'Abou Ghraïb.

La sélection des détenus libérables a été faite «après un examen prudent et minutieux de leur dossier par une commission irakienne», a précisé l'armée, ajoutant qu'aucun d'entre eux n'est «coupable de crimes violents tels que des attentats, tortures, enlèvements ou des meurtres».

L'armée ne précise cependant pas les raisons de leur interpellation ni la durée de leur détention à Abou Ghraïb, qui avait été au centre d'un scandale après des révélations en avril 2004 de sévices et d'humiliation sur des détenus irakiens par des soldats américains. Après ces libérations, il restera 10 500 hommes dans les centres de détention des forces de la coalition en Irak, dont 4200 dans la prison d'Abou Ghraïb.

Les libérations à venir, les plus importantes en nombre depuis le début de la guerre d'Irak en mars 2003, interviennent alors que des groupes de défense des droits de

l'homme, et même le ministère irakien de la Justice, se sont dits préoccupés par le nombre excessif de personnes détenues depuis trop longtemps sans aucun jugement.

Ces remises en liberté «font partie d'un programme du gouvernement lancé il y a plusieurs semaines», selon le porte-parole du gouvernement irakien, Laith Koubba. Quant à savoir si elles étaient destinées à encourager la communauté sunnite, qui fournit le gros des rangs des insurgés, à se rendre aux urnes pour le référendum du 15 octobre sur la Constitution, M. Koubba a répondu: «Cela crée une meilleure atmosphère.»

Sur le terrain, sept Irakiens, dont deux policiers, ont été tués et 27 blessés dans un attentat suicide à la voiture piégée contre un bus transportant des employés du ministère du Pétrole à Bagdad, selon une source du ministère de l'Intérieur.

Les chiites ont une nouvelle fois été visés avec l'assassinat de cinq instituteurs et d'un chauffeur, exécutés dans l'école d'un village près d'Iskandariyah, à 60 km au sud de Bagdad, par dix hommes armés et masqués, selon la police.

A Bagdad, un ex-commandant de l'armée, travaillant comme chauffeur de taxi, a été abattu par des hommes armés, alors que trois soldats ont été tués et trois blessés dans l'attaque d'un point de contrôle plus au nord, à Baqouba.

D'autre part, un tribunal militaire américain a déclaré hier Lynndie England coupable de sévices sur des prisonniers irakiens à la prison d'Abou Ghraïb. La jeune résistante de l'armée américaine a été jugée coupable de six des sept

chefs d'accusation retenus à son encontre. Elle a été acquittée de l'accusation de complot.

Agence France-Presse et Reuters



La force de conviction



CONFÉRENCE

Avec JEAN-CLAUDE GUILLEBAUD JOURNALISTE ET ÉCRIVAIN

Né à Alger en 1944, il a débuté sa carrière en journalisme au quotidien Sud Ouest puis au journal Le Monde et à partir de 1989, avec Le Nouvel Observateur. Très actif dans le domaine journalistique, il a été président de Reporters sans frontières. Son talent de journaliste et d'essayiste a été reconnu par plusieurs prix dont le prix Albert Londres, le prix Jean-Jacques Rousseau et en 1998 le prix Renaudot de l'essai pour La tyrannie du plaisir.

JEUDI 6 OCTOBRE 2005 — 19 H — 7\$ (RÉSERVEZ TÔT, LES PLACES SONT LIMITÉES)

CENTRE ST-PIERRE : 514 524-3561 1212, rue Panet, Montréal (Québec) H2L 2Y7 www.centrestpierre.org

LIBRAIRIE PAULINES 514 849-3585



EDITORIAL

La drôle de négociation

Dans un geste inattendu, mais compréhensible, les deux centrales syndicales, CSN et FTQ, ont annoncé vendredi qu'elles revoyaient à la baisse leurs demandes salariales en vue d'en arriver à une entente avec Québec dans la série de négociations qui commence à peine pour elles. Le geste mérite d'être souligné, mais il ne suffira pas pour clore le débat, tant s'en faut.

A lors qu'elles demandaient des augmentations de 12,5 % sur trois ans (2003 à 2006), les centrales CSN et FTQ ont annoncé, vendredi dernier, qu'elles avaient réduit leurs attentes à 13,5 % répartis sur cinq ans et demi (2003 à 2008), soit 3 % pour chacune des deux premières années, puis 2,5 % pour les trois années suivantes. À cela, il faut ajouter une clause d'indexation au coût de la vie, un règlement sur l'équité salariale et des améliorations diverses dans les conditions de travail.

Selon l'évaluation faite par le Conseil du trésor, les nouvelles demandes syndicales feraient grimper les coûts de rémunération de 7 milliards par année, et les dépenses totales du gouvernement à ce chapitre passeraient ainsi de 25 à... 32 milliards d'ici à 2008, sans aucune amélioration des services. C'est plus du double de l'offre gouvernementale qu'on évaluait à 3,2 milliards par année.

On le constate, même si l'écart se rétrécit, il reste considérable. Peut-on faire l'hypothèse que les revenus de l'État grimperaient d'un pourcentage aussi considérable que 28 % en trois ans? Poser la question, c'est y répondre.

Si les centrales syndicales ont décidé de couper leurs demandes en deux avant même d'avoir entrepris des moyens de pression, c'est qu'elles connaissent la détermination du gouvernement Charest et qu'elles ne sont pas en mesure de lui opposer la mobilisation nécessaire de leurs membres.

Quant au gouvernement, il n'est certes pas en mesure de laisser grimper ses dépenses plus rapidement que ses revenus, pas plus qu'il ne peut hausser les impôts et les tarifs de toutes sortes dans le seul but d'éviter l'affrontement avec les syndicats.

À 8 % d'augmentation d'ici trois ans en plus d'un règlement du dossier de l'équité salariale et d'améliorations diverses aux conditions de travail d'une valeur supplémentaire d'un milliard récurrent, l'offre actuelle du gouvernement se rapproche de ce qu'imposait la logique et le bon sens. La question qui vient à l'esprit dans les circonstances est évidemment de savoir pourquoi Québec a ouvert son jeu avant même que ne débutent les négociations?

Cette stratégie gouvernementale, qui limite désormais sa marge de négociation, crée un malaise certain dans la population. De deux choses l'une: ou l'offre initiale constituait vraiment une offre finale comme le laisse entendre la présidente du Conseil du trésor, et les grandes manœuvres d'automne finiront inévitablement par une loi d'exception, avec d'échec; ou le gouvernement se réserve une marge de manœuvre de quelques dizaines de millions qu'il n'est pas prêt à mettre sur la table à ce stade précoce des négociations, ce qu'il faut souhaiter.

Entre-temps, il y a le dossier des enseignants de la CSQ qu'on croyait réglé, mais qui traîne toujours. Étant passés à la caisse quelques semaines avant le déclenchement des dernières élections, les enseignants tentent maintenant d'arracher des concessions au chapitre de la tâche individuelle. Ils savent que négocier rapidement est le meilleur moyen pour eux d'obtenir davantage que l'ensemble des syndiqués du secteur public. Belle illustration du proverbe qui veut que charité bien ordonnée commence par soi-même. Dans le monde syndical comme ailleurs.

j-rsansfacon@ledevoir.com

Plus de mal que de bien

On peut employer tous les qualificatifs que l'on voudra, y accélérer toutes sortes de nuances, mais, au total, ce nouveau Festival international des films de Montréal se termine sur un échec qui est d'autant plus grave que les attentes étaient très élevées. Un échec dont les effets se feront sentir d'abord sur ses organisateurs, mais aussi sur l'industrie québécoise du cinéma et sur la réputation de Montréal à l'étranger.

À qui la faute? À l'équipe Spectra? Celle-ci aura bien sûr à faire son autocritique, mais il serait injuste de la rendre responsable de tous les maux. Son erreur aura été d'abord d'accepter d'être à la tête d'une aventure impossible voulue par le milieu du cinéma et souhaitée par les gouvernements québécois et canadien par l'entremise de leurs organismes subventionnaires que sont la Société de développement des entreprises culturelles (Sodec) et Téléfilm Canada.

Que fut donc le point de départ de cette aventure, sinon la frustration de voir Toronto damer le pion à Montréal alors que le Festival des films du monde de Serge Losique peinait à se renouveler. Les organismes subventionnaires lui ont demandé de changer sa formule, puis de se tasser. Il a refusé. L'homme a du caractère et est pour le moins entêté. S'en est suivi un appel d'offres pour l'organisation d'un nouveau festival dont le FFM était dans les faits exclu.

Le scénario, tel qu'imaginé par la Sodec et Téléfilm, relevait pour une large part de la pensée magique. Rien ne s'est déroulé comme prévu. Même privé de subventions, Serge Losique s'est débattu comme un diable dans l'eau bénite pour tenir son festival. Puis il y a eu les batailles de dates avec l'autre festival, le Festival du nouveau cinéma, et enfin les chicanes internes opposant la direction artistique à l'équipe d'organisation. On se rend compte aujourd'hui que faire naître un nouveau festival est une opération complexe. À vouloir ainsi forcer le sort, on aura dépensé en vain quelques millions, dont plus de deux venant des fonds publics.

Faut-il, malgré cet échec, abandonner l'idée de donner à Montréal un grand festival de cinéma? Surtout pas. La disparition du Festival international de nouvelle danse enseigne que Montréal a tout à perdre à ne pas se donner les moyens d'avoir un événement rassembleur qui stimule la création et contribue au développement des publics. Soulignons le mot rassembleur, car cette première expérience a davantage exclu que rassemblé. On a fait davantage de mal que de bien. Les premiers à se livrer à un examen de conscience devraient être la Sodec et Téléfilm. Ils ne peuvent plus ignorer que leur démarche portait les germes de cet échec qui se renouvellera l'an prochain si les rivalités demeurent entre les trois festivals. Il faut en faire des événements complémentaires plutôt que concurrents.

bdescoteaux@ledevoir.ca

LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSFAÇON
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE
Directeur de l'information JULES RICHER
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



LETTRES

Trop chers, les bacs verts?

Hier, je suis passée à l'éco-quartier de mon arrondissement, rue Saint-Zotique, pour prendre un nouveau bac vert, le mien ayant été subtilisé lors de la dernière collecte. À ma grande surprise, on m'a répondu qu'il y avait «pénurie de bacs verts dans tout l'arrondissement depuis deux mois», et ce, pour une «pénurie indéterminée», faute d'argent. Pardon? Pas d'argent pour des bacs verts?

Chaque arrondissement est responsable de la distribution de ses bacs verts, et apparemment, Rosemont-Petite-Patrie n'a plus ni bac ni argent. Du moins plus d'argent à consacrer au recyclage. «On cherche présentement d'autres fonds ou des subventions, ailleurs, pour pouvoir en acheter d'autres», m'a-t-on dit.

Au Québec en ce moment, de 15 % à 18 % des matières résiduelles sont recyclées. Seulement. Aller jeter un œil sur Internet à la Politique québécoise sur la gestion des matières résiduelles 1998-2008. On parle de «mettre en valeur plus de 65 % des 71 millions de tonnes de matières résiduelles pouvant être mises en valeur annuellement»... d'ici à 2008.

Eh bien, bonne chance! Passer de moins de 20 % à 65 % en trois ans, sans argent pour acheter des bacs verts!

À l'autre éco-quartier de Rosemont-Petite-Patrie, rue Masson, même réponse. Et pas moyen de parler à un responsable de la direction de l'arrondissement. À la Ville de Montréal, ils ne sont «pas au courant de ça».

Bref, le recyclage dans les stations de métro, le recyclage dans les industries, les commerces et les institutions, le recyclage dans les municipalités... Tout ça c'est trop cher ou c'est trop compliqué. Que dois-je en penser?

Myriam Lafrenière
Montréal, le 22 septembre 2005

Y'a rien là, vraiment?

Je suis une enseignante, en français, au secondaire, c'est banal, je ne suis pas députée, ni ministre ni à la course à la direction d'un parti, je suis enseignante. Depuis lundi, j'expose à mes jeunes de 15 et 16 ans que la cocaïne, c'est nocif, c'est une drogue dite dure, c'est criminel, c'est dangereux. Pourtant, je ne suis ni vieille, ni «straight», j'ai déjà fumé un joint, quelques-uns même et du «mush», une fois, je n'ai pas aimé.

Maintenant, je veux faire comprendre à mes jeunes que fumer, ça peut passer, à l'occasion, la cocaïne... ich... pas la même chose du tout. Mais les réponses sont jouées, la télé, même

celle d'État, nous montre des reportages où on banalise la cocaïne, c'est pas si grave. Ce n'est pas pire qu'un joint finalement. Et à 86 % on dit, «on le veut comme chef», «c'est passé, c'est derrière lui». «Y'a rien là la coke». Piff...

Et après, on me dira que les gens ne s'intéressent pas à la politique, que ce n'est pas sérieux et je ne leur dirai plus qu'ils ont tort, qu'ils devraient s'y intéresser, car oui c'est devenu ridicule.

Je ne fais pas un gros travail sérieux de député, ni de ministre, ni de course à la direction, non j'éduque et j'enseigne. C'est bien banal.

Mais voulez-vous pour quelque temps me laisser travailler? Ne défaites pas ce que je tente de faire, des adultes responsables, des gens sérieux qui aiment s'amuser sainement, sans drogue. Laissez-moi une chance de leur montrer que notre monde est sérieux, sain, en santé et que l'on aime s'amuser dans la légalité...

En fait, laissez-moi travailler...

Michèle Bérubé
Le 21 septembre 2005

Le chauffeur de Pettigrew

Depuis quelques semaines, au Canada anglais, on casse beaucoup de sucre sur le dos du p'tit gars de Sillery. Les trois voyages à l'étranger, accompagné de son chauffeur privé (les ministres sont transportés par l'ambassade ou par le pays hôte), font beaucoup jaser dans la presse voisine. Mais au Québec, on vit sur une autre planète: on ne touche pas à la vie privée des politiciens. Sauf qu'à 10 000 \$ le voyage, entièrement payés par les contribuables (c'est six fois la toi-lette silencieuse de Pauline Marois), il serait peut-être temps de nous faire connaître qui est ce mystérieux chauffeur absolument nécessaire au ministre en tout temps?

Jacques Noël
Québec, le 22 septembre 2005

Des précisions

Dans son article titré «Des parents derrière les barreaux», paru dans l'édition du samedi 17 septembre, votre collaboratrice Aude Maltais m'a attribué faussement les propos suivants: «Les sentences au provincial sont de courte durée et ce n'est pas vraiment dans notre mission de réhabiliter». Qui plus est, elle m'attribue aussi des fonctions au ministère de la Sécurité publique que je n'ai jamais occupées. Il me semble donc opportun de rectifier les faits.

Premièrement, la direction générale des Services correctionnels du ministère de la Sé-

curité publique a pris un virage «réhabilitation» en 1995. Jusque-là fondée sur la répression et l'incarcération, son action s'est depuis clairement orientée vers la prévention de la criminalité et la réhabilitation des personnes contrevenantes. Je n'ai donc pu dire, comme le prétend Aude Maltais, qu'il «n'est pas vraiment dans notre mission de réhabiliter», puisque c'est là la principale mission que s'est donnée le ministère de la Sécurité publique. Par contre, il est vrai que j'ai dit à Aude Maltais que, les sentences au provincial étant de courte durée, l'application de programmes de réhabilitation en cours de sentence s'avère un exercice difficile, voire inutile, car toujours trop tôt interrompu. Je semble aussi être la seule à me rappeler avoir dit que le ministère de la Sécurité publique travaille en étroite collaboration avec l'Association des services de réhabilitation du Québec, ce qui devrait tout au moins démontrer à toute personne de bonne foi la volonté du ministère d'améliorer ses services par de solides partenariats avec la société civile.

Enfin, Aude Maltais a appelé en juillet dernier à la direction des communications du ministère de la Sécurité publique, où j'occupais des fonctions de conseillère et non de directrice. Citer correctement ses sources est une chose élémentaire lorsque l'on prétend faire le métier de journaliste. Se tromper dans l'attribution des fonctions et des titres peut arriver, surtout lorsqu'on est pressé d'illustrer des propos qui, traités avec plus de sérieux, auraient pu alimenter un débat fructueux.

Julie Bouchard
ex-conseillère en communication
Ministère de la Sécurité publique

Réplique

Mme Julie Bouchard a bien tenu les propos cités dans une conversation en date du 26 juillet 2005. Il aurait peut-être fallu insister sur le contexte exact de ma question, qui se rapportait au contenu de la politique de réunification familiale du ministère de la Sécurité publique. Cette précision était placée en début de paragraphe plutôt que dans la citation.

Le second article du reportage, publié sur la même page, abordait en effet les difficultés propres aux sentences provinciales et le partenariat entre le ministère et certaines organisations civiles dont parle Mme Bouchard.

Par ailleurs, je reconnais m'être trompée dans l'attribution des fonctions de Mme Bouchard et m'en excuse.

Aude Maltais

LIBRE OPINION

Les berceaux bleus de Michel Venne

PIERRE S. PETTIGREW
Ministre des Affaires étrangères

Michel Venne me reproche («Entre confiance et méfiance», *Le Devoir*, 19 septembre 2005) d'avoir fait flèche de tout bois en encourageant les jeunes libéraux à Trois-Rivières à relever la tête et à célébrer la confiance qu'a toujours incarnée notre courant politique, contribuant ainsi énormément au développement du Québec au cours des 150 dernières années.

Le même Venne, dans un article publié dans *L'actualité* du 1^{er} septembre 2005, arguait que le déclin démographique du Québec, problème majeur pour nous tous s'il en est, représentait «une occasion en or pour les souverainistes». Si ce n'est pas faire flèche de tout bois. Voilà qui trahit bien la mentalité que je cherchais à dénoncer devant les jeunes libéraux! Comme si ce déclin n'allait pas nous affaiblir objectivement et comme si l'indépendance allait nous rendre moins minoritaires en Amérique du Nord.

Pire encore. Tout en saluant la contribution de l'immigration, les Abdallah, Nguyen et Rodriguez, à notre démographie, M. Venne exprime

clairement son appartenance au courant bleu. En conclusion de son article, il cite avec nostalgie le démographe David Foot qui aurait remarqué une augmentation de la «natalité» dans les cinq années qui ont suivi l'élection du PQ en 1976. L'auteur trahit sa vraie pensée, démontrant bien de quel bois il se chauffe: l'indépendance donnera envie de remplir les berceaux. Femmes du Québec, tenez-vous le pour dit!

Et pourtant, il a tort car, tant au chapitre de l'immigration qu'à celui de la natalité, Claude Ryan a démontré dans son superbe texte sur les valeurs libérales publié juste avant la dernière élection provinciale, que «natalité ET immigration» confondues, la population québécoise avait connu un surplus de 100 000 citoyens immigrants au cours des 16 années libérales par rapport aux 16 années péquistes, ainsi qu'un surplus annuel moyen de nouvelles naissances d'environ 4422 individus en faveur des années libérales.

De toute façon, le libéral croit que le vrai respect des communautés culturelles consiste à les considérer sur un pied d'égalité comme Québécois à part entière, où qu'ait été le berceau de leur enfance.

J'invite tous mes concitoyens à rejeter le

courant bleu qui mine la confiance des Québécois et cherche à nous ramener à des solutions dépassées comme l'indépendance et la revanche des berceaux.

Réplique

J'invite les lecteurs du *Devoir* à lire eux-mêmes mon article publié dans *L'actualité*. Ils verront que M. Pettigrew m'invente des propos et des intentions. Quand on est rendu là, c'est vraiment qu'on est à court d'argument.

Nulle part je ne propose une revanche des berceaux. Au contraire, j'invite à faire face au déclin démographique projeté en toute lucidité. Quant aux immigrants, je suggère qu'ils se sentiraient justement davantage «Québécois à part entière» si le Québec était souverain et que c'était lui qui leur attribuait la citoyenneté.

M. Pettigrew se ridiculise avec cette thèse des bleus contre les rouges. Son but est toutefois évident: étiqueter les souverainistes comme rétrogrades. Au fond, c'est M. Pettigrew qui ressemble à Duplessis, à une différence près. Pour lui, l'enfer est bleu et le ciel est rouge. Pitoyable.

Michel Venne

IDÉES

Une gouverneure générale controversée

God save the Queen!

CHRISTIAN DUFOUR

Politologue,
École nationale d'administration publique

Au départ, ce fut la stupeur, un peu comme s'il y avait eu erreur sur la personne. Cette nomination essentiellement politique de Paul Martin apparut comme un bon coup pour le premier ministre canadien, les Québécois d'origine haïtienne, le Québec tout entier même. L'intelligente, la charmante, la populaire Michaëlle Jean n'incarnait-elle pas l'éclatante réussite de l'intégration des immigrants à la majorité francophone? Le fait que la nouvelle gouverneure générale désignée et son mari aient été proches des mouvements souverainistes ne permettrait-il pas de mieux intégrer le nationalisme québécois au sein du Canada?

Quel contraste avec aujourd'hui, alors que la nouvelle gouverneure générale du Canada entre en fonction et que sa nomination apparaît de plus en plus problématique à mesure que le temps passe. Depuis son annonce, non seulement a-t-elle fait trop parler d'elle mais, surtout, elle a suscité la controverse et provoqué des divisions.

Or, la tradition veut que ce personnage non élu qu'est le gouverneur général garde un «profil bas», en incarnant les valeurs qui unissent tous les Canadiens. L'élément au cœur de la fonction est d'être au-dessus de la mêlée et de rester neutre par rapport aux enjeux politiques de l'heure. Cela est d'autant plus nécessaire que la fonction elle-même est controversée — en particulier au Québec — à cause de ses origines coloniales.

Un feuilleton

On a tout d'abord appris que Mme Jean et son mari avaient frayed avec les milieux indépendantistes les plus radicaux, ce que ne savait pas de toute évidence un premier ministre accusé dans le reste du pays de ne pas avoir procédé aux vérifications nécessaires avant d'arrêter son choix. L'affaire enclencha une bataille entre les journalistes «dits sérieux» et l'entourage du journal *Le Québécois*, les premiers critiquant la chasse aux sorcières des seconds qui les accusèrent, en retour, de ne pas faire leur travail.

L'écrivain Dany Laferrière en profita pour défendre aux Québécois de souche de continuer ce questionnement, sous peine de voir les Haïtiens de Montréal descendre dans la rue. Puis on reprocha au couple vice-royal non pas d'avoir changé d'idée, mais bien d'avoir diffusé une fausseté, en affirmant dans un communiqué n'avoir jamais adhéré à l'idéologie souverainiste, alors que le conjoint de Mme Jean avait déjà écrit qu'il applaudissait à l'idée d'un Québec souverain.

C'était le début. On vit ensuite à Balmoral le philosophe soixante-huitard devenu vice-roi converser aimablement avec Elizabeth II, pendant que Pierre Vallières se retournait sans doute dans sa tombe. Mme Jean fit plus tard savoir qu'elle ne franchirait pas de ligne de piquetage lors de son investiture, s'impliquant de facto

dans le conflit à Radio-Canada, son ancien employeur.

On apprenait la semaine dernière qu'elle ne voulait pas prêter serment sur la Bible, mais plutôt faire une affirmation solennelle, étant donné qu'elle n'était pas croyante. Vendredi, c'était une assez futile affaire de robes; dimanche, la renonciation à la nationalité française.

Alors que la nouvelle gouverneure générale entre tout juste en fonction, on en aurait déjà assez pour remplir cinq ou six épisodes mouvementés d'un feuilleton télévisé!

Faire semblant d'y croire

Pour les souverainistes, cette nomination d'une femme dont on est spontanément fier et qui incarne un authentique succès québécois et haïtien, constitue un révélateur.

Lors du débat entre les candidats au leadership du Parti québécois à l'émission *Il va y avoir du sport* à Télé-Québec, Marie-France Bazzo demanda à André Boisclair avec qui il aimerait luncher, s'il avait le choix entre Michaëlle Jean ou Jacques Lanctôt. Le jeune politicien péquiste répondit le plus naturellement du monde «*Michaëlle Jean*», avouant sans ambages sa préférence pour celle qui venait de nier contre toute évidence ses sympathies souverainistes, au détriment de l'ancien membre du FLQ réhabilité depuis belle lurette.

Ce n'est pas un cas isolé : bon nombre de souverainistes donneraient sans doute la même réponse que M. Boisclair. Ces dernières semaines, des personnalités aussi diverses que Gérard Larose, Gilles Duceppe, Pauline Marois ou Lise Payette — qui la considère comme une «*femme en or*» pour son appui aux lock-outés de Radio-Canada — se sont bousculées au portillon pour dire leur bon mot sur la nouvelle représentante de la reine au Canada.

Il faut se demander quelle force réelle a un mouvement qui abandonne sa vieille base militante devenue inesthétique, pour chanter les louanges de qui a été capable de le renier dans l'élégance? Plusieurs ne font sans doute que semblant de croire à l'indépendance, à moins qu'ils n'aient sombré sans trop s'en rendre compte dans l'incohérence et la complaisance la plus débilite.

Car les mêmes qui acceptent les sirupeux mensonges de personnalités dont la seule fonction est d'incarner des valeurs, continueront à exiger évidemment la vérité, rien que la vérité et toute la vérité de la part de politiciens qui, eux, ont au moins l'excuse de gérer le dur réel. Les mêmes s'empresseront de clouer au pilori, mieux ils essaieront de faire taire un Gilles Proulx qui ose encore parler vrai et dire sa vérité, fût-elle par moments inexacte ou outragante.

Dans cette affaire, Ottawa a essayé de manipuler la communauté haïtienne de Montréal. Laissons donc le dernier mot à ce chauffeur de taxi d'origine haïtienne, à qui je demandais la semaine dernière, timidement — à la québécoise —, ce qu'il en pensait : «*Michaëlle Jean, je l'aime bien, elle représente les Haïtiens de façon exceptionnelle. Évidemment, ce qu'il y a de dommage là-dedans, c'est la trahison, surtout son mari...*» Encore sous le choc d'une telle candeur, je l'entendis conclure : «*Remarque, moi, je suis libéral, cela fait 30 ans que je suis ici. Je ne suis pas pour la séparation.*»



CHRIS WATTIE REUTERS

Alors que la nouvelle gouverneure générale entre tout juste en fonction, on en a déjà assez pour remplir cinq ou six épisodes mouvementés d'un feuilleton télévisé!

Déséquilibre fiscal

Choisir entre une véritable fédération et une Tour de Babel?

JEAN-PIERRE AUBRY

Économiste-conseil et président du CPP

JOCELYN BOISVERT

Analyste financier

CHARLES A. CARRIER

Professeur retraité, Université Laval

MARTIN COMEAU

Economiste, Recyc-Québec

JEAN-MICHEL COUSINEAU

Professeur, Université de Montréal

PIERRE FORTIN,

Professeur Université du Québec à Montréal

LUC GODBOUT

Professeur, Université de Sherbrooke

CLAUDE MASSON

Professeur retraité, Université Laval

ANDRÉ RAYNAULD

Professeur émérite, Université de Montréal

RODRIGUE TREMBLAY

Professeur émérite, Université de Montréal

Membres du Comité des politiques publiques (CPP)
de l'Association des économistes québécois

L'acte fondateur du Conseil de la fédération souligne que le fédéral et les provinces ont un statut égal et non subordonné l'un à l'autre, sont souverains dans leurs propres domaines de compétence et, conséquemment, doivent avoir les ressources adéquates pour exercer leurs responsabilités. En établissant ce principe fédératif clair, les premiers ministres provinciaux énoncent ce qui devrait guider toutes les relations financières intergouvernementales. C'est parce qu'on s'est éloigné de ce principe que le déséquilibre fiscal est apparu.

Le déséquilibre fiscal découle de la rencontre de deux phénomènes. D'une part, les dépenses de compétence provinciale (comme la santé) sont plus difficiles à restreindre que les dépenses de compétence fédérale (comme l'assurance emploi). D'autre part, les revenus autonomes des deux ordres de gouvernement augmentent à peu près au même rythme. Il s'en

suit que les provinces disposent de moins d'argent que ce qu'exigent et commandent leurs responsabilités.

Deux solutions acceptables sont possibles: soit le fédéral leur cède de l'espace fiscal, ce qui peut se faire en réduisant ses impôts de manière concertée avec les provinces, soit il augmente ses transferts à leur égard.

Jusqu'ici, Ottawa a rejeté la première solution, qui semble pourtant la plus conforme à l'esprit du partage constitutionnel des compétences et des pouvoirs entre les ordres de gouvernement. Il a plutôt opté pour augmenter ses transferts aux provinces.

Néanmoins, le déséquilibre fiscal entre le fédéral et les provinces persiste et pourrait même s'accroître pour trois raisons. Primo, la hausse des transferts fédéraux est globalement insuffisante pour combler l'écart fiscal des provinces. Secundo, la hausse vient avec des conditions attachées qui reflètent une nouvelle intention de dépenser encore plus qu'auparavant dans les compétences provinciales exclusives. Tertio, pour une bonne part, la hausse des transferts ne suit plus aucune règle et répond à l'arbitraire des ententes à la pièce. Examinons les choses de plus près.

Le coût de la santé

Une cause historique importante du déséquilibre fiscal s'explique par une progression beaucoup plus rapide des dépenses de santé des provinces que des transferts fédéraux à ce titre. Au Québec, en dix ans, les transferts fédéraux pour la santé ont crû de 20 % alors que les dépenses réelles ont, quant à elles, progressé de 54 %.

Bien entendu, au milieu des années 90, le fédéral se devait de remettre de l'ordre dans ses finances. La révision de ses programmes, dont les transferts aux provinces, était incontournable. Cependant, en modifiant les règles pour ses transferts et en les diminuant de 33 % de 1995 à 1998, le fédéral a rompu le lien entre le niveau de son financement et les dépenses réelles des provinces.

Résultat: une fois que le budget fédéral a retrouvé son équilibre et s'est mis à afficher des surplus récurrents, plus aucun mécanisme ne prévoyait la majoration des transferts aux provinces. Pour illustrer la capacité financière d'Ottawa, on peut rappeler la facilité avec laquelle une alliance parlementaire menant à des dépenses fédérales supplémentaires de 4,6 milliards sur deux ans a été conclue pour faire accepter le budget par les Communes.

De plus, l'absence de mécanisme d'indexation adéquat fragilise singulièrement la gestion budgétaire des provinces et les amène à quémander continuellement des sommes à Ottawa. Au départ, cela se

produisait lorsque l'année financière tirait à sa fin. Pensons aux arrangements sur le financement de la santé de février 1999, 2001 et 2003.

En parallèle, afin de réduire l'ampleur de ses excédents budgétaires, Ottawa a eu recours au mécanisme des fiducies ponctuelles ciblées, mettant ainsi des sommes à la disposition des provinces sur un certain nombre d'années, mais sans aucune garantie de récurrence.

Enfin, tout récemment, le fédéral s'est mis à signer des ententes à la pièce avec diverses provinces. Les montants accordés par Ottawa dans ces ententes sont loin d'être insignifiants. Les deux milliards à Terre-Neuve se seraient traduits par un transfert de 30 milliards au Québec s'il lui avait été accordé sur la même base par habitant. Même l'Ontario a réussi à obtenir une somme de six milliards d'Ottawa. De plus en plus, l'arbitraire remplace les règles d'application universelle.

Heureusement, tout n'est pas noir. L'entente sur la santé conclue en 2004 est manifestement un pas dans la bonne direction. Non seulement elle augmente les transferts aux provinces en santé, mais elle contient même un engagement financier indexé jusqu'en 2014, ce qui témoigne qu'on peut atténuer le déséquilibre fiscal quand on y met la bonne volonté.

Cependant, seule la santé est visée par cette entente. Pour les autres grands domaines touchés par les transferts sociaux aux provinces, le problème demeure entier. En outre, la péréquation a aussi été, de manière unilatérale, grandement modifiée. Toutefois, dans ce dossier, un groupe d'experts mandatés par Ottawa doit faire des recommandations d'ici la fin de l'année.

Contraire à l'esprit de la Constitution

Le déséquilibre fiscal permet à Ottawa de réaliser d'importants surplus budgétaires favorisant ainsi de nouvelles initiatives de dépense, qui trop souvent constituent de nouveaux empiétements. Il ne s'agit pas ici de vouloir bannir les surplus fédéraux, ni de dénoncer l'ensemble des initiatives de dépenses fédérales. Il est tout à fait légitime qu'il puisse déterminer ses priorités tant à l'égard du remboursement d'une partie de sa dette que dans l'établissement de ses dépenses. On n'a qu'à penser à certaines nouvelles mesures environnementales visant à respecter les cibles du Protocole de Kyoto.

Mais d'autres initiatives fédérales l'amènent à utiliser son «pouvoir de dépenser» dans des domaines qui ne relèvent nullement de ses compétences, ce qui est contraire à l'esprit sinon à la lettre de la Constitution. Les milliards prévus pour

les services de garde et ceux affectés aux municipalités en sont des exemples évidents. Ces nouveaux programmes fédéraux conditionnels introduisent des contraintes et des distorsions dans les choix budgétaires des provinces.

Car, aussi paradoxal que cela puisse paraître, même une majoration du financement fédéral peut, dans certains cas, aggraver le déséquilibre fiscal. Par exemple, Ottawa peut octroyer des fonds pour financer la moitié d'un investissement, à condition que les provinces financent l'autre moitié. Les conditions liées au financement contraignent les provinces à consacrer une part toujours croissante de leurs revenus autonomes à des dépenses déterminées en fonction des priorités fédérales plutôt que des leurs, réduisant ainsi leur autonomie dans leurs propres champs de compétence.

De plus, dans le cas des programmes à frais partagés, les provinces ne sont pas à l'abri d'un retrait inopiné d'Ottawa. Cela s'est déjà produit dans le passé.

En outre, il faut défaire ici l'idée qu'il peut être souhaitable que le fédéral utilise son «pouvoir de dépenser» parce qu'il serait un meilleur gestionnaire que les provinces. Cela ne peut qu'être porteur d'une mauvaise gouvernance du secteur public canadien. L'envahissement d'Ottawa ne peut que mener à une déresponsabilisation des gouvernements provinciaux.

Enfin, n'oublions pas que d'ici son règlement, le déséquilibre fiscal fait ombrage aux autres enjeux cruciaux pour le Québec, tels le vieillissement de sa population et le niveau élevé de sa dette publique.

Un règlement satisfaisant pour les deux parties est nécessaire pour que chacun puisse gérer efficacement ce qui relève de leurs compétences respectives. Sans un tel règlement, il est difficile, voire impossible, pour les contribuables d'évaluer avec justesse la qualité de la gestion de chaque ordre de gouvernement pour assurer leurs responsabilités constitutionnelles en fonction des impôts qu'ils perçoivent pour les financer. Pour y arriver, les provinces ne doivent pas être dépendantes d'un financement fédéral conditionnel et imprévisible dans les matières où elles sont souveraines. C'est une condition nécessaire pour que les provinces puissent établir leurs propres priorités et faire les choix, parfois difficiles, qui s'imposent pour contrôler le coût de leurs programmes.

Il faut donc revenir au principe fédératif. Car que voulons-nous: une fédération avec des provinces autonomes dans leurs champs de compétence ou tendre vers un gouvernement central supervisant des bureaux régionaux?

L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérard Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éducation); Josée Boileau (éditorialiste, responsable de la page Idées), Brian Myles (justice et faits de société), Clairendrée Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francœur (environnement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Laurence Clavel, Jean-Guillaume Dumont (commun Internet), Isabelle Paré (santé), Louise-Maude Rioux-Soucy (surnuméraire); Pauline Gravel (sciences); Michel Garneau (caricatures); Diane Precourt (responsable des pages thématiques); Martin Duclos, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relecteurs); Renée Leo Guimont et Serge Paquin (relecteurs surnuméraires); Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographies); à l'information culturelle: Michel Bélair (théâtre et cinéma), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (livres), Odile Tremblay (cinéma), Bernard Lamarche (arts visuels et musique), Frédérique Doyon (surnuméraire); à l'information économique: Gérard Berube (adjoint au directeur de l'information), Dominique Reny (pupitre), Philippe Papineau (surnuméraire), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins (surnuméraires); à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Claude Lévesque, Guy Taillefer (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste); à l'information politique: Hélène Buzetti, Manon Cornélius et Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), Kathleen Lévesque; Marie-Hélène Alarie (secrétaire à la rédaction); Marilyn Hamelin, Alexandre Shields (commis); **La documentation**: Gilles Paré (directeur); Manon Derome, Serge Laplante (Québec), Rachel Rochefort (Ottawa); **LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING** Jacqueline Avri, Jean de Billy, Jean-François Bosse, Marlene Gôté, Dave Cameron, Yan Hamel, Christiane Legault, Amélie Maltin, Jacques A. Nadeau, Claire Paquet, Micheline Ruelland, Nadia Sebati, Mélanie Simard (publicitaires); Laurence Theriault (directrice adjointe), Manon Blanchette, Sylvie Laporte, Martine Berube (secrétaires); **LA PRODUCTION** Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danielle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zernatis, Olivier Zaida; **INFORMATIQUE** Yanick Martel (responsable); **PROMOTION, DISTRIBUTION ET TRACÉ** Linda Theriault (responsable service à la clientèle, distribution et tirage), Alexandre Gaudreau (coordonnateur à la promotion et à la sollicitation), Monique L'Heureux, Rachelle Leclerc, Caroline Simard; **L'ADMINISTRATION** Nicole Carmel (responsable des services comptables), Céline Furovi, Ghislaine LaBour, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

ACTUALITÉS

SIMARD

SUITE DE LA PAGE 1

Nous avons changé nos dates qui étaient en même temps que celles du Nouveau Cinéma pour ne pas entrer en concurrence avec lui, alors que c'est Claude Chamberlan qui nous avait lâchés. Il estime aujourd'hui que ce fut une erreur d'abandonner ces dates pour septembre.

Alain Simard reconnaît qu'il y a eu des ratés et une assistance dégarinée, mais refuse d'accréditer l'ampleur du naufrage véhiculé par les médias. «Personne n'a écrit que, le dernier week-end, l'assistance avait beaucoup augmenté. Il n'était question que d'une représentation au Saint-Denis du film russe d'un réalisateur inconnu devant 19 spectateurs et non des premières devant des salles de 1000 personnes. Tout le monde nous a cherché des poux.» Alain Simard assure que 27 000 billets ont été

vendus, y compris les commandites et les accrédités. «On a vendu plus de billets que les Festivals de Cannes, de Berlin et de Toronto à leur première édition.» A son avis, l'effet psychologique a joué. «Nos salles étaient trop grandes. Celle du Saint-Denis peut contenir mille cinq cents personnes. Quand 150 spectateurs s'y retrouvent, ça a l'air vide.»

Dans un communiqué dimanche, l'Équipe Spectra avait avoué que le Festival devrait revoir sa stratégie de promotion et de programmation et offrir une billetterie plus accessible et mieux adaptée aux besoins des cinéphiles et de la presse. Elle avait admis également que cette première édition n'était pas à la hauteur de ses objectifs.

«Pour l'assistance, on ne pensait pas que ce serait aussi mauvais, précise Alain Simard. Mais l'édition fut descendue en flammes par les journalistes. Il n'était question que de catastrophe, de naufrage,

alors que ce fut aussi un festival avec de bons films, une organisation professionnelle, 1100 professionnels accrédités, 300 journalistes, un jury crédible. Les médias ont dit que nos prix étaient chers, mais personne n'a fait remarquer que notre catalogue n'était vendu que 10 \$.»

«Les journaux prétendent que je veux faire une tombola avec ce festival, mais le projet du FIFM a toujours été de présenter des films de qualité. C'est le mandat que j'ai donné à Moritz de Hadeln en l'engageant.»

Malgré les prises de bec qui ont opposé Moritz de Hadeln et Alain Simard au cours de l'édition, et malgré les sources internes assurant que le délégué général aux sorties intempestives ne fera plus partie du décor l'an prochain, Alain Simard refuse d'annoncer le départ prochain de l'ours suisse. «Moritz de Hadeln dit ce qu'il pense à n'importe qui, mais nous avons travaillé ensemble tous les

jours. Il y a du respect entre nous. Et on ne lui montre pas la porte. Nous sommes aussi très loin de lui chercher un successeur.»

Sur la concurrence en août du FFM de Serge Losique, Alain Simard n'a pas vraiment de réponses à offrir. «Mais nous souhaitons le bien de Montréal, pas sa déroute.»

Le point de presse prévu aujourd'hui par Spectra a été annulé. Toutefois, le président du FIFM assure qu'en octobre, en dévoilant les dates de la prochaine édition, il fera le bilan, avec toutes les données en main.

«Les salles vides étaient circonstancielles, à cause des mauvaises dates. Nous avons manqué de temps, mais appris de nos erreurs au cours de cette semaine. Il reste toute une année pour nous préparer.»

Le Devoir

MERVIL

SUITE DE LA PAGE 1

formations politiques pour se porter candidat, offres qu'il avait toutes deux déclinées.

Au téléphone, l'artiste, qui se dit un très bon ami de Mme Jean, a précisé qu'il ne pourrait finalement pas être présent à la cérémonie à Ottawa. «Si je pouvais, j'irais. Je n'aurais pas performé», explique-t-il au Devoir. La cérémonie d'installation de la nouvelle gouverneure générale comprend huit présentations artistiques, y compris l'hymne national chanté par Sylvie Desrosiers. C'était pour un de ces numéros que M. Mervil avait été sollicité. «Eux voulaient que je performe aussi. Je leur ai dit "Je peux être là, mais je ne veux pas nécessairement performer."» Finalement, il ne pourra pas y être du tout.

M. Mervil raconte que Michaëlle Jean était tout à fait au courant de la polémique que sa présence aurait pu causer. «J'ai parlé avec mon amie et elle m'a dit: "Je me sens absolument à l'aise." C'est quel-



qu'un qui a œuvré dans le domaine des médias, elle sait à quoi s'attendre. Ce n'est pas une folle! Elle sait ce qu'elle fait. Mais elle m'a dit: "Luck, je te veux là parce que tu es mon ami, je te veux là parce que ça me fera plaisir. C'est tout!"»

Selon lui, il ne fait aucun doute qu'Ottawa n'aurait pas aimé le voir là. «La question ne se pose même pas!» Il affirme qu'il aurait été tout à fait à l'aise d'assister à la cérémonie. «Je ne crois pas en Dieu moi, je ne crois pas en l'Eglise, mais si mon ami se marie à l'église, je vais y aller», explique-t-il.

Française, tu ne seras pas

Michaëlle Jean a fait plaisir à la Légion royale canadienne en renonçant à sa citoyenneté française

Dans le reste du Canada, la chose avait fait du bruit, la ligue monarchiste du Canada et la Légion, entre autres, réclamant d'elle une déclaration sans ambiguïté sur ses allégeances envers la patrie canadienne.

«La préoccupation que cette double citoyenneté a soulevée chez plusieurs vétérans nous avait amenés à nous opposer à cette nomination parce qu'on y percevait une loyauté divisée», explique la Légion dans son communiqué de presse d'hier. La Légion avait même songé à ne pas demander que Mme Jean soit sa protectrice. La gouverneure générale est en théorie le commandant en chef des armées au Canada. L'abandon de sa nationalité française a tout changé. «[Nos] leaders ont décidé de maintenir la loyauté envers la reine du Canada et demanderont à Mme Jean d'occuper son rôle traditionnel.»

De son côté, le Bloc québécois a décidé de boycotter la cérémonie d'installation comme il l'a fait par le passé. Seuls le chef Gilles Duceppe et le whip Michel Guimond feront acte de présence à la cérémonie. Il en va du «respect des institutions» même si M. Duceppe juge celle-là totalement «dépassée». Il ne faut pas voir là un compromis parce que Mme Jean est québécoise, a-t-il assuré. «On envoie deux personnes, le chef et le whip, comme on l'a fait avec madame [Adrienne Clarkson, indépendamment du fait qu'elle soit Québécoise ou pas. Ça ne se joue pas sur cette question. Ça n'a rien à voir.]»

Cette décision a quand même fait bondir le ministre des Affaires étrangères, Pierre Pettigrew, qui a récemment décidé de faire flèche de tout bois pour attaquer les souverainistes québécois. Il a parlé d'un geste «honteux». «Le Bloc manque de classe complètement», a-t-il dit. M. Pettigrew se défend bien de s'en prendre plus souvent qu'avant à la formation politique. «Ce genre d'attitude que j'ai adoptée à l'endroit du Bloc, c'est la même que j'ai eue depuis le début: des gens qui préfèrent l'opposition éternelle, des gens qui sont ici parce qu'ils veulent ma peau, mais ils ne veulent pas mon job.»

Avec la collaboration d'Alec Castonguay
Le Devoir
et la Presse canadienne

SUITE DE LA PAGE 1

principe pour nous. Semaine après semaine, on va ré-examiner la situation pour déterminer s'il y a vraiment du progrès sur les dossiers importants pour monsieur et madame Tout-le-monde», a-t-il dit à sa sortie de la période de questions. Et s'il n'y a pas de progrès? «On espère qu'il y aura du progrès», a-t-il lancé sur un ton sec.

Depuis l'adoption du budget et de l'entente supplémentaire de 4,5 milliards de dollars conclue entre le NPD et le Parti libéral en mai dernier, Jack Layton a clairement fait savoir que le gouvernement ne pouvait plus compter sur son appui systématique pour remporter les votes importants à la Chambre des communes.

Or, il y a quelques semaines, le chef conservateur, Stephen Harper, a soutenu au Devoir qu'il avait absolument besoin de l'appui du NPD pour défaire le gouvernement, puisqu'il ne veut pas repartir dans la course avec comme seul allié un parti séparatiste mal perçu dans le reste du pays. De plus, M. Harper ne souhaite plus de vote serré aux Communes comme celui du 19 mai dernier, alors que le gouvernement avait survécu par une seule voix, grâce à l'appui du président de la Chambre qui a rompu l'égalité.

Stephen Harper a répété cette position jeudi dernier. «Nous sommes prêts pour une élection n'importe quand, et cette question de la date de l'élection, il faut la poser à Jack Layton. Nous aurons une élection le jour où le NPD décidera d'arrêter d'appuyer la corruption libérale à la Chambre des communes!», a-t-il alors lancé.

Le NPD a donc encore un énorme mot à dire sur le calendrier électoral, et il en est bien conscient. Jack Layton a d'ailleurs dressé hier une liste rapide des dossiers importants à ses yeux qu'il voudrait voir évoluer durant la session. «Je pense que c'est aux libéraux d'amener certains sujets et de proposer des actions», a-t-il dit. A travers le pays, c'est vraiment clair que les gens veulent de l'action en ce qui concerne le commerce, notamment le bois d'œuvre. Ils veulent des actions à propos du lock-out de CBC/Radio-Canada. Ils veulent que quelque chose se passe au sujet de la privatisation des soins de santé depuis le jugement de la Cour suprême dans l'affaire Chaoulli. Et ils veulent désespérément une stratégie énergétique avec les prix de l'essence actuels. Il faut que les libéraux agissent et cessent d'utiliser des paroles creuses.»

Les libéraux ont d'ailleurs reculé hier dans un dos-

NPD



CHRIS WATTIE REUTERS

Paul Martin répondant à une question de l'opposition au sujet du prix de l'essence, hier, aux Communes.

sier où le NPD s'était clairement affiché contre le gouvernement. Le ministre des Finances, Ralph Goodale, après avoir soutenu il y a trois semaines qu'il allait remettre sur les rails son projet de loi sur la réduction des impôts destinés aux grandes entreprises, a fait volte-face. «Je ne veux pas contribuer à déstabiliser la Chambre des communes et causer une élection prématurée», a-t-il dit pour justifier son geste. «Les partis d'opposition ne sont pas dans un état d'esprit constructif pour appuyer un tel projet de loi, a-t-il dit.

Mais visiblement, ce changement de position ne réjouit pas le ministre. «Que retirerions-nous en allant de l'avant dans un contexte politique qui assure que cette mesure serait battue?», a-t-il questionné, avant de s'enflammer. «Leur feriez-vous confiance [à l'opposition]? Après ce qu'ils ont fait ce printemps? Ils ne sont rien d'autre qu'un troupeau d'idiot.» Ralph Goodale soutient qu'il a amplement le temps de revenir avec une telle mesure fiscale, puisque les réductions d'impôt ne doivent prendre effet qu'en 2008.

Retirer de la table cette mesure sous l'influence du NPD — puisque les conservateurs y sont favorables et que le Bloc ne s'est pas prononcé — confirme ce que le premier ministre Paul Martin a annoncé dimanche lors d'un discours à Charlottetown, à savoir que le gouvernement ne ferait aucun geste délicat qui puisse servir de prétexte à le faire tomber. «Sous aucune prétexte et d'aucune manière mon gouvernement ne tentera cet automne de précipiter sa propre chute pour aller en élection hâtivement, a-t-il dit. [...]

CARBONE

dustrie pétrochimique, etc. Cette solution s'adresse principalement à de grands équipements industriels en raison de ses coûts.

Méthodes de stockage

Plusieurs méthodes de piégeage et de stockage connues ont été expérimentées avec succès par d'autres industries jusqu'ici. Et il existe de vastes réservoirs naturels que l'on peut utiliser pour stocker sous terre ce carbone qui réchauffe trop la planète. On peut en effet utiliser les formations géologiques dont on a extrait le pétrole. On pourrait même, note le rapport, utiliser le CO₂ gazeux pour pousser le pétrole vers la surface, ce que l'on fait en plusieurs endroits en épuisant les réserves d'eau douce, comme dans l'Ouest canadien. On pourrait aussi utiliser certaines veines de charbon, voire d'anciennes mines, ainsi que des formations salines souterraines qui contiennent des eaux non utilisables.

Si ces techniques de stockage sont connues et utilisées depuis longtemps par les compagnies pétrolières, on a beaucoup moins d'expérience en matière de stockage en mer et, surtout, on est loin d'avoir mesuré les impacts environnementaux qui pourraient en résulter, comme la possibilité d'acidifier massivement les mers du globe, une perspective qu'on n'envisageait jusqu'ici que pour des lacs d'eau douce.

Plusieurs techniques permettent d'injecter du CO₂ en mer. Une installation permanente sur la côte ou des navires peut le faire en utilisant un long tuyau qui transporterait le CO₂ en phase gazeuse en profondeur, minimalement à 800 mètres. Des plateformes marines pourraient aussi être dotées d'un tuyau permettant de créer de véritables lacs de CO₂ solidifié sur le fond de l'océan à des profondeurs allant jusqu'à 3000 mètres. Ces méthodes permettraient de stocker le carbone pour au moins une centaine d'années avec très peu d'émissions. Mais on pense que des émissions à long terme, sur un horizon de 1000 ans, pourraient être possibles quoique marginales.

On peut techniquement récupérer le carbone après la combustion de gaz, de pétrole ou de charbon. Les techniques connues et utilisées présentement permettent de récupérer entre 85 et 95 % du carbone, qu'on compresse ensuite et qu'on peut

transporter préférentiellement par pipeline jusqu'à un site de stockage dans les entrailles de la terre. Cette filière exige un apport d'énergie supplémentaire allant de 10 à 40 %, selon les procédés industriels en cause. Mais, compte tenu du taux de récupération, on obtient globalement une réduction de 80 à 90 % des émissions initiales. D'autres procédés permettent d'extraire le carbone en amont de la combustion, notamment un procédé bien connu des fabricants d'engrais chimique et des producteurs d'hydrogène à partir de combustibles fossiles.

Le rapport du GIEC précise que d'ici à 2050 entre 20 et 40 % de toutes les émissions de CO₂ liées aux combustibles fossiles, dont 30 à 60 % provenant des centrales thermiques et 30 à 40 % de l'industrie lourde, pourraient ainsi être récupérées et stockées sûrement. Mais ce n'est pas avant une dizaine d'années qu'on verra apparaître les premières usines de piégeage industriel, mises au point à partir des trois projets-pilotes connus et des technologies cousines, expérimentées par d'autres secteurs industriels.

Il pourrait en coûter entre 1 et 5 cents du kilowatt-heure, en argent américain, pour piéger et stocker en profondeur le CO₂ des centrales thermiques de ce pays, estime le GIEC. Dans certains cas, note son rapport, les gains pourraient être si substantiels que les producteurs pourraient même revendre des crédits de GES. Mais, de façon générale, c'est seulement là où les gouvernements auront imposé un plafond absolu aux émissions de GES et forcé les acteurs économiques à s'échanger les permis d'émissions sur un marché libre que les industriels vont avoir un intérêt pécuniaire réel à adopter ces technologies pour s'éviter des coûts encore plus importants à long terme, une stratégie globale que le Canada a repoussée sauf marginalement pour ses grands émetteurs.

Des solutions de ce genre deviendront rentables, estiment les experts du GIEC, lorsque la tonne de carbone se négociera entre 25 et 30 \$ sur le marché. En Europe, ce prix oscille présentement autour de 10 \$ la tonne parce que le marché est trop limité et que les grands demandeurs, comme les États-Unis, sont absents du paysage, ou que d'importants secteurs industriels bénéficient d'exemptions.

Le Devoir

LE DEVOIR

www.ledevoir.com

Les bureaux du Devoir sont situés au 2050, rue De Bleury, 9^e étage, Montréal (Québec), H3A 3M9 ☎ Place-des-Arts Ils sont ouverts du lundi au vendredi de 8h30 à 17h. Renseignements et administration : 514-985-3333

Comment nous joindre ?

La rédaction

Au téléphone 514-985-3333
Par télécopieur 514-985-3360
Par courrier redaction@ledevoir.com

La publicité

Au téléphone 514-985-3399
Par télécopieur 514-985-3390
Extérieur de Montréal (sans frais) 1 800 363-0305

Les avis publics et appels d'offres

Au téléphone 514-985-3344
Par télécopieur 514-985-3340
Par courrier avisdev@ledevoir.com

Les petites annonces et la publicité par regroupement

Au téléphone 514-985-3322
Par télécopieur 514-985-3340

Les abonnements

Au téléphone 514-985-3355
du lundi au vendredi de 7h30 à 16h30
Par télécopieur 514-985-5967
Par courriel abonnements@ledevoir.com
Extérieur de Montréal (sans frais) 1-800-463-7559

L'agenda culturel

Au téléphone 514-985-3346
Par télécopieur 514-985-3390